FONDS DE SOUTIEN AUX INITIATIVES YVELINOISES

*
* *

FORMULAIRE POUR LA DEMANDE D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT

Déposé par

MALI-MéDICAMENTS
187 route de Rambouillet – St Antoine
78125 SAINT HILARION

Dossier transmis le : **08/02/2017**

Formulaire à renvoyer par courrier à :

Monsieur le Président
GIP « Yvelines coopération internationale et développement »
3 rue de Fontenay
78000 VERSAILLES

SOMMAIRE

Fiche de synthèse du micro-projet 3

PARTIE A : Renseignements administratifs 9

A1- Associations 11
A2- Communes et groupements ..... **Erreur ! Signet non défini.**
A3- Collèges ou projets impliquant des collèges ..... **Erreur ! Signet non défini.**

PARTIE B : Description du programme 17

B1- Présentation synthétique 18
B2- Charte yvelinoise pour la qualité des projets de coopération internationale ..... **Erreur ! Signet non défini.**

PARTIE C : Budget prévisionnel du programme ..... Erreur ! Signet non défini.

C1- Budget prévisionnel ..... **Erreur ! Signet non défini.**
C2- Tableau des valorisations 47

PARTIE D : Sensibilisation locale au développement 49

D1- Votre communication et vos activités en Yvelines 50
D2- Action spécifique de sensibilisation au développement 52

PARTIE E : Signatures 54

E1- Engagement du demandeur 55
E2- Charte yvelinoise pour la qualité des projets de coopération internationale 56
E3- Liste des pièces annexes à fournir 57

PARTIE F : Annexes ..... Erreur ! Signet non défini.
F1- Recommandations à suivre pour la communication ..... **Erreur ! Signet non défini.**
F2- Notice d'information – Obligations légales ..... **Erreur ! Signet non défini.**
F3- Modèle de convention ..... **Erreur ! Signet non défini.**

FICHE DE SYNTHESE DU PROJET

Nom de l'organisation

Nom du Représentant légal de l'organisation

Monsieur Jean-Claude BEUF, Président

Titre du projet

« Lutte contre les maladies hydriques, priorité sanitaire affichée de Mali-Médicaments en pays dogon »

Priorité sanitaire dans la région de PEL-MAOUDE : poursuite de nos réalisations, latrines, puits, de nos campagnes de sensibilisation à l'hygiène et d'éducation à la bonne utilisation de l'eau et une nouveauté, la réalisation d'un caniveau d'évacuation des eaux pluviales (E.P.) en période d'hivernage responsables d'inondations, d'écroulements de maisons et de recrudescence de maladies hydriques au sein du village de TEMESSOGOU.

Localisation du micro-projet

Le Mali, région de Mopti : cercle de KORO.

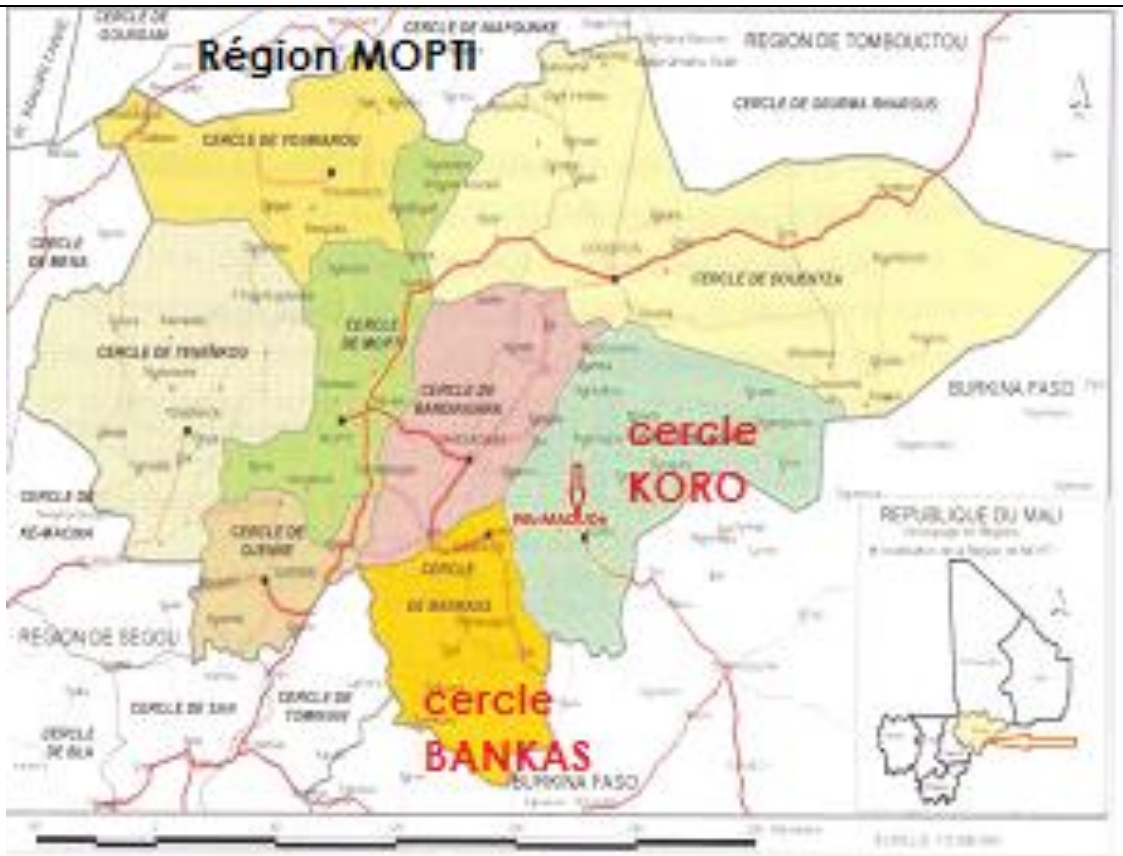

Nombre de bénéficiaires directs

➔ **Pour la fourniture d'une eau en quantité, de qualité et de proximité: 2 puits modernes à grand diamètre, libre de droit et d'accès**

- **Puits de 45 m de profondeur en terrain tendre à PELOUDOUROU, commune de DOUKOUTOUNé II, cercle de KORO: 960 habitants. Le nombre de têtes de bétail est de 1500 caprins et de 280 ovins. Seul un puits traditionnel est en fonction, pas d'école dans ce village.**
- **Puits de 43 m en terrain tendre à SAMANI-DOGON, quartier de l'école, commune de KOPORO-PEN, cercle de KORO : 1 600 habitants, 12 familles peuls et environ 3 300 ovins, 2 000 caprins.**

Il est à noter qu'au cours du dernier programme réalisé de concert avec le GIP Y-CID, en 2016, nous avons financé la construction de latrines filles-garçons dans ce village. Ainsi celui-ci serait doté à la fois de structures permettant l'accès en eau et la lutte contre le péril fécal.

Soit : 2 600 bénéficiaires directs.

➔ **Pour la lutte contre le péril fécal :**

347 élèves scolarisés sur trois écoles :
- village de SOUGOUROU-PEN, commune de PEL-MAOUDé, cercle de KORO, 65 élèves répartis entre 32 filles et 33 garçons.
- village de GUéOUROU – DOGON, commune de KOPORO – PEN, cercle de KORO, 241 élèves répartis entre 140 filles et 101 garçons.
- village de KOUMBOURO, commune de DOUKOUTOUNé II, cercle de KORO, 41 élèves répartis entre 14 filles et 27 garçons.

Les enseignants et les habitants à proximité sont appelés à bénéficier eux aussi de ces infrastructures sanitaires.

Soit : un retentissement du projet sur une population de 347 enfants actuellement scolarisés. A terme certainement davantage du fait d'une augmentation de la fréquentation des jeunes filles constatée à chaque fois que ces commodités sont mises à disposition et par ailleurs une centaine d'adultes.

- **Concernant la nouvelle campagne d'éducation à la bonne utilisation de l'eau, à l'hygiène à observer, à la sensibilisation à la nécessité du lavage des mains :**

  Celle-ci impactera les nouvelles écoles concernées par ce projet à terme, soit 347 enfants, les documents 'outils pédagogiques' seront acheminés sur ces écoles. Les enseignants, les responsables des Comités de gestion des écoles (COGES) seront formés et sensibilisés à ces problématiques, ils en seront les relais.

La session de formation inclura aussi les personnels enseignant nouveaux suite à mutation, issus de villages déjà dotés de ces équipements ainsi que les nouveaux responsables de COGES. Il est important de maintenir un vivier de personnes relais en ce domaine, ne serait-ce pour que ces latrines demeurent propres et agréables à l'usage.

Soit : 3000 enfants et une centaine d'adultes concernés à terme, nous regroupons à chaque session une vingtaine d'écoles.

- **Contre les maladies hydriques :**

La réalisation d'un caniveau d'évacuation des eaux pluviales en période d'hivernage responsables d'inondations, d'écroulements de maisons, de recrudescence de maladies hydriques, de foyers de reproduction de moustiques, mouches, vecteurs de dissémination de maladies, impactera l'ensemble de la population du bourg du village de TEMESSOGOU, commune de PEL-MAOUDé, cercle de KORO.

Soit : 2 550 habitants.

Objectif

Poursuite de nos objectifs d'amélioration des conditions sanitaires en faveur de cette région du Mali en permettant aux habitants d'avoir accès à une eau en quantité et de qualité, les besoins en eau n'étant couverts qu'à hauteur de 40% à 50% suivant les cercles concernés. En poursuivant l'implantation de latrines dans les écoles, démarche initiée depuis trois ans avec beaucoup de succès, ces réalisations sont accompagnées d'une démarche éducative et de sensibilisation auprès de la population scolaire, les enfants étant les citoyens et responsables de demain.

Une nouveauté au niveau assainissement, à la demande pressante de la population et des autorités locales, la réalisation d'une canalisation d'évacuation des eaux pluviales afin de diminuer la prolifération des moustiques en période d'hivernage due à la stagnation des eaux de ruissèlement, les inondations et les marigots engendrés par la crue de la mare centrale du village et ses débordements. Ce caniveau contribuera à diminuer fortement les foyers de prolifération des maladies hydriques et par ailleurs permettra d'éviter la sape des maisons lors des ravinements, d'autant qu'elles sont édifiées de manière traditionnelle, en briques de terre séchée et enduite de

banco.

Concrètement sur le terrain :

- **Permettre aux populations de deux villages (PELOUDOURO et SAMANI-DOGON) d'avoir un accès permanent à une eau de qualité et de pourvoir aux besoins quotidiens.**

- **Améliorer les conditions sanitaires et d'hygiène dans 3 écoles supplémentaires : SOGOUROUROU-PEN, GUéOUROU-DOGON, KOUMBOURO.**

Pour cela, nous les dotons de moyens d'assainissement simples, des latrines séparées filles - garçons qui permettent aussi à de meilleures conditions de scolarisation, de contribuer à favoriser l'égalité entre les hommes et les femmes. Ces latrines sont raccordées à des fosses vidangeables. Le matériel de pompage suivant des normes d'hygiène acceptables et correctes pour les personnels, au moment de la mise en œuvre, a été acquis au cours du précédent projet. Il sera doublé par l'acquisition d'une seconde pompe par l'association sur fonds propres.

- **Favoriser la préservation des ressources naturelles par épandage**

- **Cibler la population scolaire pour les campagnes d'information et de sensibilisation**

- **Permettre à un village, TIMESSOGOU, d'assainir son bourg, de pérenniser son habitat, de maintenir sur place sa population tout en améliorant la salubrité du lieu.**

Résultats attendus

Ces infrastructures, puits, latrines, caniveau E.P., leurs bonnes utilisations et fonctionnalités, le respect des règles d'hygiène devraient contribuer à une amélioration sensible au niveau sanitaire et éviter ou du moins diminuer un certain nombre d'infections et de maladies, raison d'être de l'association Mali-Médicaments.

Localement :

- **2 villages, PELOUDOUROU et SAMANI-DOGON seront ainsi équipés chacun d'un puits moderne à grand diamètre, sécurisé et permettant un accès à l'eau en quantité, en qualité et en libre accès.**
  Les villageois seront formés par ailleurs aux règles d'utilisation du puits et sensibilisés aux questions de règles d'hygiène. Un comité d'entretien sera mis en place.
- **3 écoles supplémentaires seront également dotées de latrines permettant la transformation des matières fécales recueillies dans une fosse étanche en engrais.**
  Les écoliers, sensibilisés aux règles d'hygiène et à la bonne utilisation de ces latrines seront ainsi les demandeurs à terme de structures performantes d'assainissement au niveau des eaux usées quelque soient leurs natures. La demande de canalisation E.P. formulée par la population de TIMESSOGOU en est un exemple d'évolution, de la prise de conscience d'un réseau d'assainissement à terme.
- **L'assainissement du bourg de TIMESSOGOU permettra l'éradication de foyers propices au développement des maladies hydriques et des vecteurs de propagation que sont les moustiques et les mouches. L'amélioration des conditions de vie devrait, au niveau sociétal permettre la pérennisation de l'habitat et le maintien de la population.**

Activités à mener

- **Creusement des puits dans les villages ciblés (PELOUDOUROU, SAMANI-DOGON)**

- **Création de latrines, filles et garçons séparées, soit deux ouvrages de deux cabines chacun, dans les trois écoles de SOUGOUROU-PEN, GUéOUROU-DOGON, KOUMBOURO.**

- **Création d'un canal d'évacuation des eaux pluviales de la mare au centre du village, d'une superficie de 1 755 m2 à une mare en contrebas de 7m, située à l'extérieure du village. Cet ouvrage évacuerait un volume d'eau estimé à 1 053 m3 pendant la crue. Le caniveau de section rectangulaire sera enfoui mais la partie haute sera constituée de dalles amovibles afin de permettre un curage éventuel.**

- **Réalisation d'un avaloir en partie haute avec grille de protection et renforcement des berges pour la mare en partie basse avec déversoir.**

- **Mise en place d'une sensibilisation des villageois à la bonne utilisation et aux gestes courants de maintenance des puits, des règles à observer au niveau hygiène et entretien. Ces tâches seront assurées par les partenaires locaux, de même au niveau des latrines mais en s'appuyant alors sur les GOGES.**

- **Dispense dans les écoles d'un éveil à l'hygiène, à la nécessité du lavage des mains et au bon usage de l'eau grâce au corps enseignant.**

Nombre de jeunes Yvelinois participant à l'action

Sans objet

Nature et date de la restitution en Yvelines

Plusieurs possibilités sont à l'étude :

- soit une semaine évènementielle avec le concours de la médiathèque d'ABLIS sous la forme d'une exposition dans leurs locaux avec visite commenté et animation proposés aux scolaires, ouverture au public avec un débat-conférence sur les problématiques de l'eau tant au Mali que dans cette région yvelinoise et peut être une après-midi 'contes' ou un récital par la chorale « La Pléiade ».

- soit une exposition avec aussi une conférence débat à Saint HILARION conjuguée avec un spectacle par une troupe amateur de théâtre avec laquelle nous avons déjà coopéré en première partie, APPTSV basée à PLAISIR et un récital par la chorale 'La Pléiade » en seconde partie de soirée ou inversement.

L'intérêt de combiner cette restitution avec une possibilité de sortie, à faible cout pour le public, c'est d'être assuré qu'au moins les familles, les proches des participant se déplacent et que nous touchions un autre public. Nous l'avons constaté lors de notre dernière prestation de restitution au PERRAY en Yvelines avec la participation des groupes vocaux « Mosaïque » et « Troubadères « .

Nom de l'opérateur d'appui agréé (le cas échéant)

Sans objet

Budget prévisionnel du projet (en euros)

DEPENSES		**RECETTES**	
Dépenses éligibles	36405	Apport du demandeur	23225
Dépenses éligibles à l'avance remboursable	0	Ressources du partenaire local	
Dépenses locales non éligibles	0	Partenaires financiers en France	
Dépenses Yvelines		Partenaires financiers à l'étranger	
Frais de structure (2%)	728	**YCID**	
Dépenses imprévues (3%)	1092	*Dont Aide principale*	*14500*
		Dont Aide "jeunes"	*0*
		Dont Aide "restitution"	*500*
		Dont Aide "OPAP"	*0*
TOTAL		**TOTAL**	
NB : le projet comprend un prêt d'honneur	*Non*	*Montant du prêt d'honneur*	*0*

Cf. projet évalué paragraphe financement.

Partie A
RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS SUR LE DEMANDEUR

NB : si le demandeur est une association, il ne remplit que la partie A1

VEUILLEZ NOTER QUE LA DEMANDE D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT EST RESERVEE AUX MEMBRES D'YCID OU A DES ORGANISATIONS AYANT DEPOSE UNE DEMANDE D'ADHESION.

SI VOUS N'ETES PAS ENCORE MEMBRE D'YCID OU N'AVEZ PAS ENCORE FORMULE DE DEMANDE D'ADHESION, VOUS DEVEZ JOINDRE AU PRESENT DOSSIER UN FORMULAIRE DE DEMANDE D'ADHESION TELECHARGEABLE SUR LE SITE :

www.yvelines.fr/gipycid rubrique « Organisation du GIP »

A1- ASSOCIATIONS

1- Présentation de l'Association.

Nom complet de l'association
Mali-Médicaments
Sigle de l'association
Adresse du siège social
187 route de Rambouillet – St Antoine – 78125 SAINT HILARION
Numéro « Répertoire national des associations » ou RNA (attribué par la Préfecture)
W782000806
Numéro SIRET (attribué par l'INSEE)
805 260 239 00019
Date de déclaration initiale de l'association en Préfecture
Le 16/12/1975 par déclaration officielle, N°2037, parue au Journal Officiel JO le 17/01/1976 en page 503
Nombre de membres (à jour de leur cotisation)

En référence à l'année 2016 :
Actifs : 41
Occasionnels : par exemple pour la collecte des fonds 'Opération brioches' le dernier week-end de septembre: 15 secteur de Neauphle le Château et le Vieux, 12 sur Montfort-L'Amaury, 35 à Rambouillet, plus divers **soit au total la mobilisation d'environ 70 à 80 personnes.**
Pour la liste des communes (et paroisses concernées) se rapporter à l'arrêté préfectoral relatif à la campagne de 2016 joint. (Cf. Doc.)
Participation des personnels des collèges Maurice Ravel et du Bel Air à Montfort-L'Amaury, de Catherine de Vivonne à Rambouillet.
Donateurs : une dizaine *(dont un donateur pour une somme de 5 000 à 10 000€ garantie de son vivant)*

2- Coordonnées des principaux représentants de l'Association.

	Président	Secrétaire général	Trésorier	Chargé du projet
NOM	BEUF	PELRAS (vice-président) DURAND (secrétaire)	GILANT	BEUF // DURAND // PELRAS
Prénom	Jean Claude	Olivier Marguerite	Jean Marc	Jean Claude // Alain // Olivier
Téléphone	01 34 83 53 01 06 12 03 32 29	02 37 83 73 92 - 06 16 26 55 54 01 30 41 80 45 – 06 70 55 24 19	06.43.11.34.45	
E-mail	jc.beuf@wanadoo.fr	opelras@wanadoo.fr familleadurand@yahoo.fr	jmgilant@free.fr	familleadurand@yahoo.fr //

3- Coordonnées des correspondants du projet sur le terrain.

	Représentant de l'autorité locale Maire de Pel-Maoudé	Représentant du service de l'Etat concerné	Représentant du partenaire local	Représentant local de l'Association Correspondant officiel en application de l'art.8bis des statuts
NOM	TOGO		GHANA TOGO (sourcier et chef de travaux) 0022379485386 GROUPEMENT D 'ENTREPRISE A MAGANAT TOGO ET ABDOULAYEA RAMA a.arama@yahoo.fr	TOGO
Prénom	Ansama Robert			Ansama Robert
Téléphone	0022376259488		S'adresser aussi	0022376259488

			au secrétaire de la Paroisse à PEL-MAOUDé Abdoulaye HARRI 0022377285846	
E-mail	**ansamatogo@yahoo.fr**			**ansamatogo@yahoo.fr**

3- Données financières de l'Association.

Veuillez joindre le dernier budget prévisionnel voté par l'Association (année en cours : **2017**) ainsi que le dernier compte de résultat adopté (année passée : **2016**).

RECETTES exercice 2016		
Cotisations:	**1 185,66**	
Dons		**30,00**
Don exceptionnel décès M LEGAL Pierre (Mosaïque)		**564,00**
Don exceptionnel:		**8 000,00**
sous-total:	**8 594,00**	
Ventes opération brioches		
(bénéfices en 2014: 4 721,84 €)		
(bénéfices en 2015: 5 403,20 €) mais dépenses en moins 579,64€		
(bénéfice en 2016 prévisionnel net 5000)		
Réel:		
4 271,27		
(soit 1112,13€ de différence en moins)		
	6 143,99	
Ventes d'objets 'art dogon' (40 ans) Mosaique (197,50€)		**197,50**
Ventes objets Catherine de Vivonne (166€)		**166,00**
ventes objets CLG Ravel (193€)		**193,00**
Ventes d'objets 'art dogon' (AG 47€)		**47,00**
sous-total:	**603,50**	
40 ans Billeterie chorale Mosaique, trouv.. 2 283€ + bar 156,50€		**2 439,50**
Don chapeau 40 ans		**100,00**
collecte Les Nouvelles(180) dons(510,45) Objets (814)= 1384,45€		**1 384,45**
statues Christelle		**26,00**
Réaffectation partielle dépense voyage annulé		**600,00**
Rachat Anne Laure charcuterie, brie surplus		**165,00**
sous-total:	**4 714,95**	
AXA St Crist 127 Corpo 305 Fonten 226,70 Nanter 216,05	**874,75**	
Vide-grenier (***St Hilarion ...€ +Sonchamp ...)***	**1 680,70**	
Opération 'jus de pomme'	**1 217,93**	
Défraiements frais d'intervention établissemts scolaires		
subvention GIP Y-CID (1j d'animation: action en Yvelines)		
Micro-dons en ligne (opération oct 2016)	**500,00**	
Micro-dons (opération oct 2016)	**1 473,84**	
Arrondi sur salaire	-	-
Subv GIP Y-CID ***(nv proj. 31 639 € subv 12 456 € versement 80%***	**9 964,80**	
Agence française développement	-	-
Prélèv. sur fonds de réserves (10 000€ invest + 1 000€ 40 ans)		
Interêts *livret A (79,94€) livret épargne (0,17€)*	80,11	80,11
BP dif vers rapide	9,05	9,05
remboursement frais virement abusifs	15,00	15,00
Total:	**37 058,28**	

DEPENSES exercice 2016		
Achat denrée opération 'brioches'		1 066,50
Achat comlément sortie messe trappes 13 octobre		19,90
Affiches tracts opérations'brioches'		84,00
sacs		13,32
fonds de caisse opération brioches		689,00
sous total:	1 872,72	
Achat objets artisanaux (voir Ecobank)	-	
frais de stand vide-grenier Sonchamp- Raizeux	27,00	
Participat. partielles frais+loc. camion+ presse 566l *(don de JL et B)*	194,96	
Restutition journée d'action en Yvelines due au GIP Y-CID	189,56	
Frais d'envois colis (médic. Et autres tels pts. mat. médical)	502,10	
Vir. pour achat médic. Sur place *(500 sur 4 sites au printemps et à l'au*	2 000,00	
Achat de médic. en métropole pour expédition:		
Vir./ achat urgence 'aide alimentaire,...):		
Renouvellement stock boite à pharmacie sur les écoles	1 500,00	
Formation intervenants + outils pédagogiques	92,11	
Vir. 1er puits KANIKOMOLE en partenariat avec le GIP Y-CID		7 500,00
Vir. 2ème puits ORO en partenariat avec le GIP Y-CID *(automne 2016)*		8 500,00
sous total:	16 000,00	
Vir. Latrines puisards 3 écoles franco-arabes en part. avec le GIP Y-CID		7 500,00
complément latrines (voir voyage baboua réaffectation)		100,00
Vir. Latrines 3 écoles 2ème tranche en part. avec le GIP Y-CID		5 700,00
sous total:	13 300,00	
Adhésion GIP Y CID	50,00	
Aide micro-crédit des femmes Réaffect partielle billet B. Traoré	500,00	
40 ans: particip. Frais voyage amis maliens particip. Festivités R. TOGO		850,00
Idem Baboua TRAORé: dépense initiale		850,00
Réaffect partielle dépense voyage annulé ventilé 500 credit fem. + 100		- 600,00
40 ans: assurances		117,43
40 ans: frais semaine évènementielle		885,52
sous total:	2 702,95	
Assurance MAIF 2017	108,78	
Abonnement site hébergement *(voir cotisation Christelle-Olivier Bares*	28,66	
Frais de gestion (compte, timbre,cartouches encre imprimante..) (30€)	151,75	
Timbres Rousseaux AG (9,60€)	9,60	
Divers: (présentoir, carte photos, tirage plaquette,..)		
Compte Mali-Médicaments à Koro *frais gestion*		
Dédommagements partiels		
Impondérables - divers		
Total:	**39 230,19**	
Deficit exercice 2016:	**2 171,91**	

T247567: virmement billet d'avion Baboua TRAORé

T247566: virmement billet d'avion Robert TOGO (850 €) + Latrines - puisards écoles franco-arabes (7500 €) = 8350 €

T251367: virement puits Kaminikomolé 7500 €

L'argent récupéré partiellement sur dépense billet Baboua Traoré réaffecté sur microcrédit à hauteur de 500 € et 100 sur latrines achat canaris

T257083 virement puits ORO (8500€)

virement T 257980: 1500 € boites à pharmacie et nouvelle formation + 2000 € aides aux deux dispensaires Pel, Sévaré, centre infantile + 2è tranche latrines projet Y-CID 5700€ = 9200 €

Exercice 2016 au 01/01/2017 compte courant	1 225,22 €
Exercice 2016 au 01/01/2017 compte livret	69,55 €
Exercice 2016 au 01/01/2017 livret A association	18 445,25 €
Trésorerie au 01/01/2016:	**19 740,02 €**

Exercice 2015 au 31/12/2015 janv 2016 compte courant:	4 477,24
Exercice 2015 au 31/12/2015 janv 2016 compte livret:	69,38
nouveau compte: livret A épargne association:	17 365,31
Trésorerie au 01/01/2016	21 911,93

BILAN EXERCICE 2016 approuvée unanimement en AG le 15/01/2017

Trésorerie au 01/01/2016 - deficit exerc. 2016 = 19 740,02 €

BUDGET 2017 approuvé en *AG du 15/01/2017*

RECETTES		DEPENSES	
Cotisations:	800,00 €		
Dons	100,00 €		
Don exceptionnel:	6 000,00 €		
Dons 'défiscalisés"	300,00 €		
Ventes opération brioches *(bénéfice prévisionnel net 3 000 €)*	4 300,00 €	Achat denrée opération 'brioches'	800,00 €
		Affiches Tracts opérations'brioches'	100,00 €
		Fonds de caisse "brioches"	400,00 €
Billeterie spectacle APPTSV :*(bénéfice prévisionnel 300€)*	450,00 €	Frais inhérants au spectacle (communication, repas,...)	150,00 €
Marchés de Noël	1 500,00 €	Achat objets artisanaux	600,00 €
Vide-grenier (Raizeux *...€ +Sonchamp ...)*	600,00 €	Frais de stand	30,00 €
Opération 'jus de pomme'	100,00 €	Participat. partielles frais + loc. camion *(don de JL et B)*	100,00 €
Défraiements frais d'intervention établissemts scolaires	50,00 €		
Subvention Y-CID solde convention 2016 (20% de 12 456€)	2 491,20 €		
subvention GIP Y-CID (1j d'animation: action en Yvelines)	500,00 €	Restutition journée d'action en Yvelines due au GIP Y-CID	500,00 €
Micro-dons (opération oct 2017)	1 300,00 €	Achat de médic. en métropole pour expédition:	150,00 €
Micro-dons: dons en ligne	200,00 €	Vir. pour achat médic. Sur place *(500 sur 4 sites au printemps et à l'automn*	4 000,00 €
Arrondi sur salaire	0,00 €	Frais d'envois colis (médic. Et autres)	800,00 €
		Vir./ achat urgence 'aide alimentaire,...):	100,00 €
		Renouvellement stock boite à pharmacie sur les écoles	1 500,00 €
		Formation intervenants + outils pédagogiques	150,00 €
Subvention nouvelle convention 2017-2019	10 000,00 €	Vir. projet en partenariat avec le GIP Y-CID (puits, latrines,...)	16 000,00 €
Prélèv. sur fonds de réserves (12 000€ invest)	12 000,00 €	Vir. Autres investissements immobilier domaine sanitaire	13 700,00 €
		Aide micro-crédit des femmes (500 € + 500 € projet GIP autonomie aliment	1 000,00 €
Interêts	80,00 €		
Divers:	0,00 €	Adhésion GIP Y CID	50,00 €
		Assurance MAIF 2017	110,00 €
		Frais de gestion (compte, timbre,cartouches encre imprimante..)	200,00 €
		Divers: (présentoir, carte photos, tirage plaquette,..)	150,00 €
		Compte Mali-Médicaments à Koro *frais gestion*	50,00 €
		Provision pour achat portable Robert permettant envoi de photos	100,00 €
		Impondérables - divers	31,20 €
Total:	40 771,20 €	**Total:**	40 771,20 €

Prévision Résultat exercice 2017 en équilibre: 0,00 €

Exercice 2016 au 31/12/2016 janv 2017 compte courant:	1 225,22
Exercice 2016 au 31/12/2016 janv 2017 compte livret:	69,55
livret A épargne association au 31/12/2016 janv 2017:	18 445,25
Trésorerie au 01/01/2017:	**19 740,02**

.

Partie B
DESCRIPTION DU PROJET

B1- PRESENTATION SYNTHETIQUE

NB : un dossier technique et financier détaillé peut être joint en pièce annexe au formulaire.

1- Données générales.

Localisation du projet
(*veuillez préciser les différents niveaux géographiques : région, département, commune, village…*)

Le Mali, région de Mopti : cercle de KORO.

- **Puits de 45 m de profondeur en terrain tendre à PELOUDOUROU, commune de DOUKOUTOUNéII, cercle de KORO**
- **Puits de 43 m en terrain tendre à SAMANI-DOGON, quartier de l'école, commune de KOPORO-PEN, cercle de KORO**

  - **Latrines :**
- **village de SOUGOUROU-PEN, commune de PEL-MAOUDé, cercle de KORO**
- **village de GUéOUROU – DOGON, commune de KOPORO – PEN, cercle de KORO**
- **village de KOUMBOURO, commune de DOUKOUTOUNé II, cercle de KORO**

➔ **Assainissement : canalisation évacuation Eaux Pluviales à TIMESSOGOU, commune de PEL-MAOUDé, cercle de KORO**

Population résidant sur le territoire concerné par le projet

➔ **Pour la fourniture d'une eau en quantité et de qualité : Accès libre de droit pour l'ensemble de la population :**

- Puits du village de PELOUDOUROU, commune de DOUKOUTOUNé II, cercle de KORO : 960 habitants et un cheptel évalué à 1800 têtes de bétail.
- Puits SAMANI-DOGON, commune de KOPORO-PEN, cercle de BANKASS, quartier de l'école. Pourquoi ce choix ? Lors du dernier projet en partenariat avec Y-CID, nous

avons conjointement financé la construction de latrines filles-garçons séparés dans l'enceinte de leur école. Elles sont en service. Cependant, dans ce quartier, il n'y a pas de point d'eau. Le village souffre d'un manque d'approvisionnement global, le creusement d'un puits augmentera le volume d'eau à disposition de la population et résoudra ainsi la pénurie constatée. De plus, un point d'eau de proximité facilitera l'approvisionnement en eau pour les canaris mis à disposition avec les latrines notamment pour le lavage des mains à l'école. L'entretien des commodités sera lui aussi plus aisé. SAMANI-DOGON bénéficiera ainsi à terme des infrastructures de base au niveau sanitaire.
SAMANI-DOGON compte 1 600 habitants, 12 familles Peuls et 4 300 têtes de bétail environ. L'effectif de l'école de SAMANI-DOGON est de 101 élèves.

Une photo d'archive illustrant les réalisations projetées : (puits d'ORO 2016-2017) :

➔ **Pour la lutte contre le péril fécal : l'association continue de privilégier la population scolaire:**

347 élèves scolarisés sur les trois écoles.
Les chefs de village, les directeurs de ces écoles sont très demandeurs de ces infrastructures, d'autant plus que depuis trois ans les écoles publiques, catholiques et franco-arabes de la commune de PEL-MAOUDE et de sa région en ont été pourvues, grâce à notre financement en partenariat avec Y-CID. Ils désirent offrir à leur population les mêmes services que dans le village voisin.
Une synergie s'est ainsi créée. Cette aspiration à se doter de telles commodités a été relayée au moment des élections communales en novembre dernier. Les candidats proposaient dans leur programme de telles installations et sous l'impulsion de notre correspondant local, Robert Ansama TOGO, beaucoup ont inscrit l'implantation de latrines et leurs entretiens dans le PDESC, Plan de Développement sur 5 ans, obligatoire et à approuver par délibération lors de l'installation des autorités locales.
Par ailleurs, l'acquisition de la pompe de curage des fosses, équipement financé au cours de notre dernier partenariat, a permis de remettre en fonction des latrines dont les fosses étaient à saturation et ce, toujours à la grande satisfaction de la population. Ces installations deviennent pérennes.

L'association MALI-MEDICAMENTS a pour objectif à terme de poursuivre la dotation de toutes les écoles de la région des cercles de KORO et BANKASS de ces commodités, d'autant plus que le constat de la fréquentation scolaire des jeunes filles nous y encourage fortement.

Phots d'archive illustrant les infrastructures projetées (cour de l'école SAMANI 2016) :

➔ **Pour la nouvelle campagne d'éducation à la bonne utilisation de l'eau, à l'hygiène à observer, à la sensibilisation à la nécessité du lavage des mains :**
Elle impactera le milieu scolaire et les usagers des villages concernés pour l'accès à l'eau, denrée vitale et pour la lutte contre le péril fécal. Elle créera et entretiendra un vivier de personnes relais en ce domaine par les formations dispensées.

➔ **Contre les maladies hydriques :**

La réalisation d'un caniveau d'évacuation des eaux pluviales en période d'hivernage responsables d'inondations, d'écroulements de maisons et de recrudescence de maladies hydriques impactera l'ensemble de la population du bourg du village de TEMESSOGOU, commune de PEL-MAOUDé, soit

2 550 habitants.

Photo prise en période sèche de la place du village de TEMESSOGOU démontrant la présence de mare temporaire au centre du village, son extension et son creusement par effondrement et infiltration. La mare de stagnation mesure 39 m par 45 m soit une surface de 1 755 m2. Elle peut atteindre une hauteur de 0.60 m avant débordement et ravinement dans le village. Le volume d'eau à évacuer est de 1 053m m3.

Cet ouvrage permettra de supprimer les marigots, les mares temporaires, les bourbiers. Cet environnement insalubre sera ainsi assaini. Nous éliminons ainsi une source de dissémination. La propagation, la contamination par l'utilisation d'eau de qualité douteuse où les germes pathogènes trouvent un biotope propice à leur prolifération, sont de fait éradiqués.
Sans eau stagnante, les moustiques ne peuvent pas eux aussi se développer et par ailleurs les mouches se reproduisent moins, ce qui contribue à limiter la contagion.
Au niveau du village, lors d'inondations et de stagnation des eaux de ruissellement, nous évitons aussi le mélange de détritus de toutes sortes, des exécras avec la boue contribuant à former une fange propice aux maladies hydriques.

Contexte de votre intervention
(veuillez préciser l'environnement légal et administratif du secteur d'intervention concerné)

• **Concentration** sur un pays et plus particulièrement, sur une région, le pays Dogon rural, non la falaise haut lieu touristique et classée au patrimoine de l'UNESCO mais la 'savane', région agricole isolée et oubliée, entre celle-ci et la frontière du Burkina-Faso : pour ce projet nous avons ciblé, de concert avec les autorités locales, le cercle de KORO.

• **Pas de dispersion des actions ni des opérations :** l'association essaye, dans la mesure du possible, de doter un même lieu de toutes les infrastructures sanitaires permettant de lutter contre les maladies hydriques. Par exemple, à SAMANI, nous avions financé des latrines, nous complétons par le creusement d'un puits. Autre exemple, à TIMESSOGOU, un puits a été creusé grâce à l'association et au département en 2010-2011, des latrines en 2013, nous souhaitons poursuivre en réalisant cette conduite d'évacuation des eaux pluviales nécessaire à la saison des pluies.

- ✓ **Données générales:**

Au Mali dans la région de MOPTI, le cercle de KORO se situe à mi-chemin entre la falaise de Bandiagara, site classé au rang de patrimoine mondial de l'humanité par l'UNESCO et la frontière Burkinabé, dans la plaine semi désertique, du pays dogon. La Route Nationale RN 14, non goudronnée, coupe la commune de PEL-MAOUDE en diagonale et puis passe par le chef-lieu du cercle, KORO. C'est un axe essentiel de communication entre MOPTI et la frontière du Burkina-Faso. Elle se prolonge dans ce pays par la Route Nationale goudronnée RN2 desservant OUAHIGOUYA et la capitale OUAGADOUGOU.
Le climat y est de type sahélien.
La commune de PEL-MAOUDE est constituée d'un centre bourg d'environ 6 000 habitants, et de 9 villages et hameaux attenants répartis dans un rayon d'une vingtaine de km autour, l'ensemble étant estimé lui-même à environ 20 000 habitants. La superficie de la commune est de 283.85 km2. Les Dogons cultivateurs y cohabitent avec des éleveurs Peuhls, semi-nomades et une minorité Mossi quant à elle sédentaire. Les fonctionnaires restent néanmoins essentiellement constitués de Bambara.
La commune n'est desservie par aucun réseau électrique, il en est de même pour les autres communes concernées.

Mali-Médicaments intervient dans cette région depuis plus de 25 ans et était pratiquement la seule ONG du secteur depuis plus de 10 ans. Depuis deux ans, Via Sahel, une association bretonne avec TENDELY, village rattaché à PEL-MAOUDé et la commune Du VIGAN avec une convention de partenariat s'investissent ou dans un avenir proche vont démarrer des programmes. Nous nous coordonnons et selon les structures, les échanges sont fructueux et constructifs mais aussi parfois pas toujours aisés, la philosophie et la politique d'intervention étant parfois de conception différente.
Quant à nous, des liens très forts se sont noués et l'association peut faire appel à un certain nombre de partenaires de confiance sur place. Mali-Médicaments a nommé un représentant local de l'association en la personne de Monsieur Robert Ansama TOGO, par ailleurs cumulant dorénavant les fonctions de Maire de PEL-MAOUDé et responsable du Plan de Développement et d'Aménagement local notamment pour l'eau et l'assainissement au niveau de la paroisse de PEL-MAOUDé couvrant territorialement les cercles de BANKASS, de KORO et une partie du cercle de BANDIAGARA.

Le nouveau Maire et en même temps notre correspondant a créé un groupe de pilotage en ce domaine constitué des autorités locales, des chefs de village, des chefs coutumiers et même de la population des ressortissants de la région résidant à BAMAKO. Ainsi, il peut consulter tous les interlocuteurs et dégager ensemble un consensus sur les priorités d'équipement.

- ✓ **Dispositif(s) de soins:**

Un dispensaire est implanté au centre bourg et dépend de la paroisse catholique de PEL-MAOUDE. Le champ de compétences de la paroisse couvre la totalité de la superficie de la commune mais s'étend aussi sur l'ensemble des cercles de KORO et BANKASS. Mali-Médicaments y fournit une aide financière pour l'acquisition de médicaments à destination des plus nécessiteux, quelle que soit leur confession et origines.
Au printemps 2015, un dispensaire d'Etat, sous gestion communale, conformément à la Loi de décentralisation, a ouvert ses portes avec du personnel nouvellement nommé, dont un médecin. Mali-Médicaments procède à des virements financiers depuis son ouverture afin que cette structure puisse disposer elle aussi de stocks de médicaments à l'intention des personnes les plus démunies.
Par ailleurs, depuis trois ans, Mali-Médicaments a doté 21 écoles de la région de trousses à pharmacie ou boites des soins d'urgence : il s'agit de médicaments à large spectre de lutte contre les infections, les diarrhées,… Ils évitent ainsi les complications et permettent de traiter les problèmes dès leur apparition et localement. Les dispensaires sont éloignés et pas toujours accessibles. De plus, ce n'est pas leur mentalité de se déplacer pour un 'petit bobo'. Or celui-ci, notamment en raison de

la chaleur, peut très vite virer à une infection conséquente. Les personnels en charge d'administrer les soins ou de donner les médicaments sont formés par le médecin local au cours de sessions organisées par l'association.

Ce service de soins au niveau des écoles est très appréciée, de plus il s'avère efficace en termes de santé. C'est la première demande de la population et c'est certainement aussi une des raisons de l'augmentation de la fréquentation scolaire.

- ✓ **Accès à l'eau:**

Les besoins en eau, denrée vitale pour la population n'y sont couverts qu'à hauteur de 50% d'après les dernières études réalisées sur la commune de PEL-MAOUDE. Celles-ci constatent par ailleurs que les points d'eau par pompages mécaniques n'ont qu'une efficience de un tiers (1/3 en panne et en attente de pouvoir être réparé, 1/3 définitivement hors d'usage, 1/3 fonctionnel). S'agissant des pompages électriques photovoltaïques la moitié d'entre eux est fonctionnelle. Il est à signaler aussi que sur 6 forages réalisés dans la région par différentes ONG, trois d'entre eux sont aveugles.

Ces données confortent l'orientation actuelle de Mali-Médicaments de financer le creusement de puits modernes à grand diamètre, la population étant en manque d'eau et ne pouvant pas financer actuellement le coût de la maintenance inhérent à tout procédé d'exhaure autre que par motricité humaine.

Cette maintenance supposerait par ailleurs une expertise et des possibilités d'approvisionnement en pièces détachées qui sont aujourd'hui encore peu répandues dans la région. Ainsi l'eau fournie avec le concours de l'association Mali-Médicaments peut-elle être puisée par tous y compris par les Peuls nomades et qui n'accèdent pas facilement d'ordinaire au point d'eau.

Ci-joints, trois photos illustrant nos réalisations en ce domaine : fin décembre 2016- janvier 2017, le Puits d'ORO, co-financement Mali-Médicaments et Y-CID :

Le Plan de développement pour l'accès à l'eau, à l'assainissement, l'aménagement du territoire (PDSEC) a été adopté en novembre 2016 avec une programmation prévue pour 5 ans. Un comité de gestion de l'eau et de l'assainissement vient d'être créé à l'initiative du Maire de PEL-MAOUDé, Robert Ansama TOGO, notre correspondant local, associant les membres de la municipalité actuelle de PEL-MAOUDé, les Chefs de village et les acteurs de terrain ainsi que les ressortissants de la région « expatriés » à BAMAKO. D'autres communes du cercle se sont associées à cette démarche participative.

Les sites retenus pour les prochains chantiers sont le fruit de la concertation entre ce comité, du Maire et des membres de l'association. Les lieux retenus ne concernent pas uniquement la ville de PEL-MAOUDé mais tout le territoire du cercle de KORO.

Pour notre association, nous avons retenu 5 sites sur une programmation de trois ans :

- **Puits de 45 m à PELOUDOUROU commune de DOUKOUTOUNé II en partenariat avec Y-CID,** seul un puits traditionnel en fonction actuellement.
- *Puits de 40m à SIBOURO, hameau de BERELI, commune de KOPORO-PEN, 600 habitants, 10 familles Peuls, 1 600 ovins, 1 200 caprins, un puits traditionnel, se fera sur fonds propres*
- **Puits de 43m à SAMANI-DOGON, quartier école, commune de KOPORO-PEN en partenariat avec Y-CID**
- *Puits de 37m à GUINIKORO hameau à 1 km du village de TEMESSOGOU, commune de PEL-MAOUDé, pas de puits, l'ancien est effondré, le plus proche à 1km au bourg, se fera sur fonds propres. Présence de 15 familles Peuls. Cheptel de 200 caprins, 160 ovins.*
- *Puits de 40m à AROU-NABéRIN, hameau de TEMERA, commune de KOPORO-Nà, 550 habitants, 60 caprins, 860 ovins, 1 seul puits traditionnel, pas d'école, se fera sur fonds propres*

✓ **Assainissement:**

Quant à la lutte contre le péril fécal, l'implantation de latrines dans les écoles s'intensifie du fait de notre association mais cette action est aussi relayée par d'autres associations. De plus, l'acquisition d'une pompe de curage des fosses permet actuellement la remise en fonction d'installation qui était abandonnée du fait de fosses à saturation d'exécrâts, sur les cercles de BANKASS et de KORO. Les latrines, leur entretien, sont désormais, pour nombre de communes, partie intégrante des PDESC.

L'association Mali-Médicaments est très fière de cette évolution en ce domaine, elle a su en donner l'impulsion.

Les futurs chantiers résultent d'une demande très forte des directeurs d'école et des parents d'élèves. Là aussi, Mali-Médicaments sollicite l'accord de tous pour ce projet, l'autorité éducative de la région, des directeurs, du Maire de PEL-MAOUDE, des chefs de village impliqué.

Quant à la lutte contre les maladies hydriques résultant d'inondations en période d'hivernage, Mali-Médicament avait été sollicité, en 2009, lors d'un voyage sur place, pour réaliser une conduite d'évacuation d'une mare sur une des places du bourg de PEL-MAOUDé à une mare à l'extérieure, distante de 900m. A l'époque, ce type de chantier dépassait les capacités financières de Mali-Médicaments et nous n'avions aucune expérience en ce domaine. La municipalité de l'époque a essayé de mettre en œuvre cette évacuation à un moindre cout. Cela s'est avéré un échec : à la saison suivante lors des fortes pluies, la canalisation a été emportée. Ensuite, elle a fait appel à une entreprise de terrassement public et après quelques tâtonnements, l'ouvrage final réalisé s'avère efficace et pérenne. D'autres réalisations depuis de même type ont été elles aussi implantées d'où l'acquisition d'expériences et de savoir-faire en ce domaine.

Fort de cette expérience, du savoir-faire acquis par le regroupement d'entrepreneurs œuvrant dans ce domaine, Mali-Médicaments a souhaité répondre favorablement à la demande de la population de TIMESSOGOU, d'autant plus qu'au regard du devis fourni et en raison de la longueur de l'ouvrage a réaliser, le coût estimé pouvait entrer dans les capacités financières de l'association, sous réserves d'un partenariat avec Y-CID.

Historique de votre intervention
(veuillez préciser si vous êtes déjà intervenu sur ce territoire ou sur un projet similaire, et comment avez-vous été amené à concevoir ce projet)

Lors de ces deux avant dernières venues en France, notre correspondant officiel local et ami malien nous avait beaucoup questionnés au sujet des commodités et de leur fonctionnement. Nous avions recherché de la documentation sur internet et notamment sur le site UNICEF, appropriée aux données locales. Au nom de la municipalité de PEL-MAOUDE en tant que 1er Adjoint au Maire, Il souhaitait que nous implantions des latrines dans les enceintes scolaires, ce que nous avons commencé à réaliser à TEMEGOLO et BARAGNAGOLE en 2012. Pourquoi ces sites en priorité? Mali-Médicaments, en partenariat avec le Conseil Général des Yvelines, y avait par ailleurs financé le creusement de puits moderne à grand diamètre à destination de l'ensemble de la population d'où à la fois la possibilité d'avoir l'eau nécessaire à l'usage des dites latrines et de limiter la contamination des nappes d'approvisionnement des puits en question par la défécation à l'air libre.

Une autre donnée à contribuer à cette volonté de se doter de prémices d'assainissement, la mairie de PEL-MAOUDE avait construit en 2011 des latrines attenantes à ses locaux. La population s'est rapidement appropriée ces commodités et a fait part de son souhait d'en bénéficier dans d'autres lieux publics (écoles, marchés,...)
De plus, lors de son voyage en France à l'automne 2013, où il représentait officiellement la commune de PEL-MAOUDE à l'occasion de la tenue des manifestations préliminaires "An Ka Willi" et des Assises de la Solidarité Internationale des Yvelines, le Mali étant le pays invité d'honneur, les questionnements de notre correspondant local se sont aussi axés sur l'hygiène et la problématique des infections par les vers. Il souhaitait que nous poursuivions l'implantation de latrines dans les enceintes scolaires où par ailleurs l'eau de qualité était déjà disponible ou en passe de l'être du fait de nos travaux projetés en matière de puits mais que nous aidions aussi à sensibiliser les jeunes aux règles d'hygiène élémentaires.

Une autre demande était par ailleurs formulée par les directeurs d'école et les parents d'élèves qui était de pouvoir disposer dans les enceintes scolaires de matériels de soins et d'urgence afin notamment d'enrayer certaines infections et de diminuer les complications médicales. N'oublions pas que le seul dispensaire jusqu'en 2015 était situé à PEL-MAOUDE dans le bourg et que les villages ou hameaux, ne serait-ce que de cette commune, sont implantés dans un rayon s'étendant jusqu'à une vingtaine de km.

En 2013, Mali-Médicaments a doublé les installations de TEMEGOLO et BARAGNAGOLE, créant des toilettes séparées filles - garçons, a creusé un puits à WIWALL, hameau de BARAGNAGOLE, un autre puits à TENDELY et a réalisé un ensemble de latrines filles- garçons dans l'enceinte de leur école.
En 2014, l'association a financé à nouveau des latrines à ANDIAMA. En décembre, elle a organisé avec le concours de l'infirmier du dispensaire de PEL-MAOUDE, du pharmacien de la ville de KORO, de notre correspondant local, avec l'aide logistique de la mairie de PEL-MAOUDE (prêt d'une salle,...) et l'autorisation des instances éducatives, une formation à destination des directeurs d'écoles et des responsables des comités de gestion. Nous l'avons étendue à toutes les écoles publiques de la commune de PEL-MAOUDE et à l'école catholique située dans le bourg. Par ailleurs ce jour- là, la dotation en petit matériel et en médicaments pour les premiers soins a été remise aux responsables appelés à la mettre en œuvre.

Par la suite, Mali-Médicaments a fait parvenir deux jeux, dupliqués et plastifiés, de la boite à idées "*Les bons usages de l'eau*" conçue par la région de Matam au Sénégal et outil recommandé à destination du Mali par l'organisme PS-Eau, pour expérimentation en tant que support pédagogique à destination des enseignants. Très vite, au regard de la demande pressante des directeurs d'école, les membres de l'association en ont produit et envoyé six autres jeux.

Dans les partenariats qui ont suivis avec le département puis avec Y-CID, nous avons continué sur la même voie, à savoir pour le dernier projet en 2016, la réalisation de deux puits, KAMI-KOMOLé et ORO, l'implantation de latrines sur six écoles, un accompagnement des adultes relais en charge de

promouvoir l'hygiène, le lavage des mains et le bon usage de l'eau par de la formation et la fourniture de boites à idées, sous forme de documents pédagogiques et ludiques adaptés à la population scolaire du Mali.

En conclusion:
Cet ensemble d'opérations, cohérent au niveau sanitaire, s'avère être un grand succès comme en témoignent de nombreuses lettres de remerciements qui nous sont parvenues et les demandes émanant des directeurs d'école non pourvus. Ils veulent bénéficier des mêmes services.

Quant à l'accès à l'eau, nous rappellerons que les besoins ne sont couverts qu'à hauteur de 50% des besoins sur toute la région, en comptant les puits traditionnels pour la plupart en très mauvais état, les puits en briques ou crépi, dorénavant interdits par l'OMS et le parc opérationnel par pompes mécaniques ou photovoltaïque.
Depuis 2008, nous essayons de financer entièrement le creusement ou la restauration de un voire deux puits par an en tenant compte du Plan de Développement Local et des urgences locales (ensablement, effondrement,…).

L'expertise de Mali-Médicaments tant dans le domaine de l'eau que de l'assainissement étant reconnue, son savoir-faire en formation et sa régularité dans l'aide des centres de soins très appréciés, le comité de pilotage initié par le nouveau Maire de PEL-MAOUDé, notre correspondant donc, nous demande de poursuivre nos réalisations et d'équiper petit à petit la région d'infrastructures sanitaires.

2- Description du projet.

Identification du besoin
(Quel est le besoin concret auquel votre projet entend répondre et comment ce besoin a-t-il été identifié ?)

Extrait du livret PS-Eau, Développer les services d'Assainissement - 16 questions pour Agir:

"Pour éviter la transmission des germes contenus dans les matières fécales, qui sont à l'origine de la plupart des maladies diarrhéiques, ces trois niveaux d'intervention sont complémentaires : l'accès à une eau potable, de bonnes pratiques d'hygiène, l'accès à un assainissement amélioré."

Ces trois niveaux sont bien inhérents au projet présenté par Mali-Médicaments : équipement de latrines, creusement de puits, formation et éducation à l'hygiène, évacuation d'EP. Ils contribuent donc aussi bien dans leurs réalisations et que par leurs effets attendus à l'établissement d'un meilleur environnement sanitaire.

La population est demandeuse et partie prenante du projet *(cf. Paragraphes précédents)*

Bénéficiaires finaux du projet
(Qui sont les personnes pour lesquelles vous mettez en œuvre ce projet, et combien sont-elles ?)

Cf. Paragraphe précédent « Population résidant sur le territoire concerné par le projet.

Cependant, nous pouvons compléter la réponse à cette question par les précisions suivantes :
De par la création d'un puits, de latrines dans les écoles, la réalisation d'une conduite bétonnée d'évacuation des eaux pluviales en excès au moment de l'hivernage, ce type de projet est visible. Il

contribue à alimenter l'économie locale, les matériaux sont achetés sur place, le maître d'œuvre fait appel à un groupement d'entreprise du bâtiment public, à des artisans locaux, forgeron, maçons. Le projet crée donc de la richesse, des emplois et engendre "des services publics" sans que pour cela la population soit dans l'obligation de s'endetter ou de diminuer son pouvoir d'achat, au contraire. Cependant elle assure aussi sa quotepart en fournissant notamment de la main d'œuvre non qualifiée (*Cf. partie valorisation du projet*). La population est donc actrice, fière de contribuer à l'aboutissement de projets qui sont initiés par eux.

Les femmes sont particulièrement bénéficiaires quant à l'accès à une eau de qualité, en quantité et de proximité. La corvée d'eau est moins consommatrice de temps et d'énergie. Elles peuvent se consacrer à d'autres tâches. Les enfants sont moins sollicités et l'assiduité scolaire s'en ressent positivement.

De même, les commodités et la sécurité offertes par l'implantation des latrines dans les écoles ont pour conséquence d'augmenter la fréquentation scolaire des jeunes filles et leur assiduité.

Maître d'ouvrage local du projet

(Quelle est la structure locale qui sera en charge de réaliser le projet et sera propriétaire des infrastructures et équipements ? De quelles capacités et compétences dispose-t-elle pour conduire ce projet)

Historiquement, depuis au moins 25 ans, Mali-Médicaments a toujours travaillé de concert avec la paroisse catholique de PEL-MAOUDE en accord avec le Maire, Thomas TOGO (5ème mandat). Suite à entente entre élus, le champ de compétences relatif au domaine de l'eau, de l'assainissement avait été confié au 1er Adjoint au Maire, Robert Ansama TOGO (4ème mandat). Celui-ci est devenu notre interlocuteur privilégié, notre référent et coordinateur. Mali-Médicaments a créé petit à petit une antenne sur place, en le nommant officiellement notre correspondant local, notre mandataire et en ouvrant un compte au nom de l'association à KORO.

Suite aux élections municipales de novembre 2016, Robert Ansama TOGO, notre correspondant officiel est devenu Maire et a instauré un groupe mixte de pilotage en ce domaine. *(cf. Paragraphes précédents)*

La mise en œuvre pour l'essentiel sera réalisée par les membres du personnel de la paroisse, et un groupement d'entreprise local de bâtiments publics.

- <u>avec l'économe de la paroisse de PEL-MAOUDé, Monsieur Robert Ansama TOGO :</u>

Initialement recruté par les pères blancs comme maçon mais dont les capacités ayant été remarquées et utilisées au fil du temps l'ont conduit à être toujours davantage employé pour le bien commun et le développement des activités de cette paroisse. De plus, Monsieur Robert TOGO s'est formé et est actuellement détenteur d'un BTS de gestion et de comptabilité. Il est salarié de la paroisse en tant qu'économe et est par ailleurs coordinateur des projets d'aide aux dispensaires, aux hôpitaux, de la solidarité et du programme pour l'accès à l'eau sur le territoire de la paroisse débordant largement la superficie de la commune.

Jusqu'en 2012, Monsieur Robert TOGO gérait les fonds alloués par Mali-Médicaments dans la comptabilité de la paroisse en accord avec les autorités religieuses.

Actuellement et depuis 2013, l'argent que nous envoyons est viré sur notre propre compte à l'agence d'Eco Bank à KORO, Monsieur Robert TOGO en tant que correspondant officiel de Mali-Médicaments est mandataire de ce compte et agit en notre nom et conformément aux décisions prises en Assemblée Générale. L'article 8 bis de nos statuts a créé pour ce faire le poste officiel de correspondant local de mali-Médicaments et l'Assemblée générale qui a suivi l'adoption des nouveaux statuts a désigné officiellement Monsieur Robert TOGO à ce poste. C'est ainsi qu'il émet les chèques au profit des fournisseurs, des artisans,…sur présentation de leurs factures. Il est donc le seul signataire requis sur place pour les opérations. Le président peut effectuer lui aussi des opérations via internet ou au cours d'un déplacement.

L'association sur place agit pour toute la population, sans distinction de confession ou d'origine ethnique, nos services créés par nos ouvrages sont accessibles à tous. Robert Ansama TOGO essaye

aussi de répartir équitablement les réalisations tant sur le territoire de PEL-MAOUDé mais aussi sur les cercles avoisinants.

Monsieur Robert TOGO coordonne l'action, recueille l'accord des autorités administratives au niveau supérieur de l'Education, de l'évêché, des directeurs d'écoles, des responsables des centres de gestion et prête la salle de réunion à la mairie pour les formations dispensée sur l'hygiène et les bons usages de l'eau.

Exerçant aussi les fonctions de Maire et en tant que responsable pour le district du Plan de Développement pour l'Accès à l'eau, il procède à l'enregistrement des terrains destinés à recevoir nos ouvrages afin qu'ils soient libre de droit et accessible à tous, il contracte au nom de la municipalité les assurances pour les intervenants et les chantiers.

En résumé:
De fait, le partenaire de Mali-Médicaments pour les domaines de l'eau et de l'assainissement, c'est la commune, représentée par le Maire, l'opérateur étant le correspondant officiel de Mali-Médicaments sur place lequel utilise aussi la logistique de la paroisse. Mali-Médicaments est *« sa propre antenne »* sur place.

Depuis 25 ans, Mali-Médicaments œuvre de concert avec les mêmes partenaires, nous avons appris à nous connaitre, à nous apprécier, à nous compléter. La confiance est là. Les procédures sont rodées. Un état d'esprit est créé qui de plus est mis au service du bien commun.
La création récente par arrêté municipal d'un comité de pilotage pour l'eau et pour l'assainissement associant la municipalité, les Chefs de village, les acteurs de terrain et les associations telle que la nôtre en est bien la résultante et est porteuse d'espoir et de résultats.

- avec Ghana TOGO, puisatier et contremaître maçon:
Recruté lui aussi par les pères blancs initialement comme simple maçon, il est devenu très rapidement le chef d'équipe tant pour son savoir-faire comme sourcier que comme maître maçon. C'est à lui que nous devons nos ouvrages "puits moderne à grand diamètre" reconnus comme exemplaires. Actuellement, lui et son équipe travaille pour le compte de la paroisse mais aussi comme entreprise indépendante. Pour les ouvrages telle que la canalisation d'évacuation des E.P., il s'est associé avec une entreprise spécialisée de bâtiments publics, Abdoulaye ARAMA.
Le sourcier, Ghana TOGO, en 25 ans de service, ne s'est jamais trompé dans ses évaluations. Pour chaque implantation de puits, il évalue la profondeur pour atteindre l'eau, le nombre de mètre à surcreuser afin d'obtenir le volume nécessaire pour répondre aux besoins, détermine la nature des différentes strates du sous-sol. Aucun de nos puits creusé à ce jour n'a jamais tari.
Il assure par ailleurs le rôle de chef maçon et emploie la méthode de coffrage en béton sur 15 cm d'épaisseur pour le busage du corps du puits, en conséquence l'ouvrage est pérenne. Dans l'autre domaine où nous avons besoin de lui en tant que maçon, Il a amélioré, du fait de l'expérience acquise, la conception de la fosse vidangeable alimentée par les latrines en renforçant l'épaisseur du fond de celle-ci pour éviter les remontées lors de la période des pluies. Il travaille toujours avec la même équipe et les mêmes partenaires tels que le forgeron. L'ensemble de l'équipe est bien rodée et par ailleurs fidélisée du fait de l'enchainement de nos réalisations.

-Nous travaillons aussi avec des personnels de la paroisse, les directeurs d'école, les membres des COGES, le docteur du CESCOM, l'infirmier et le pharmacien pour la formation et l'appropriation des réalisations.

Objectif(s) du projet
(Quelle est la finalité générale de votre projet au regard de la lutte contre la pauvreté ? Quels sont les

objectifs opérationnels et précis que vous vous donnez dans le cadre de cette finalité ?)

Continuer d'œuvrer pour créer un environnement sanitaire optimal au niveau de cette région :

Notre but peut être repris en évoquant le droit à l'accès à l'eau et en citant un extrait du livret édité et diffusé par l'organisme PS-EAU, "Développer les services d'assainissement. 16 questions pour Agir": *« 1 milliard d'individus pratique la défécation à l'air libre. En améliorant cet accès, il s'agit d'éviter le contact direct avec les excrétas et ainsi réduire les risques sanitaires de transmissions des agents pathogènes.*
L'assainissement répond donc à un objectif de santé publique. Il s'agit également de préserver l'intimité des populations. »

Nous pouvons aussi décliner les raisons d'être de ce projet, "Eau, Assainissement, Hygiène sur le territoire du cercle de KORO, en mettant en évidence les points suivants:

(Abréviations employées : L : pour Latrines / P : pour puits A : pour formation et outils pédagogiques / C : pour canalisation d'évacuation des eaux pluviales)

Objectifs sociaux et humains:
- Pouvoir satisfaire ses besoins naturels dans un lieu adéquat pendant le temps scolaire. L
-Respect de l'intimité, ne plus se retenir de longues heures notamment pour les jeunes filles afin de pouvoir se soustraire aux regards et convoitises lors de la satisfaction de tels besoins. L
- Contribuer à installer une meilleure assiduité et donc un suivi scolaire renforcé par la disparition de cette source de discontinuité dans le déroulement de la journée d'école que représente la nécessité de gagner la brousse pour satisfaire ses besoins naturels. L L'accès à l'eau de proximité libère du temps au niveau du temps d'où là aussi une meilleure fréquentation scolaire. P
- Créer un sentiment de tranquillité voire de sécurité notamment pour les adolescentes. L
- Contribuer à l'égalité des sexes : en faisant en sorte qu'à terme, en effet les jeunes filles soient autant présentes en classe que les garçons et bénéficient donc de tous les cours dispensés à l'école. L et P
- Contribuer à maintenir les populations sur place. PLC
- Maintenir en état l'habitat. C

Objectifs sociaux-sanitaires:
- Eduquer notamment les enfants aux règles d'hygiène et aux bons usages de l'eau. L P A
- Acquérir le réflexe de se laver les mains et ce dans un pays où l'eau est une denrée rare et précieuse: "*Le lavage des mains au savon permet à lui seul d'éviter entre 500 000 et 1,4 million de décès par an* (Curtis, Cairncross, 2003)". L P A
- Responsabiliser les enfants tant au niveau de leur comportement que de l'appropriation des lieux. LPAC
- Eviter l'exode d'une partie de la population de Timessogou. C

Objectifs écologiques:
- Pas de matières fécales polluant et contaminant le biotope local, les eaux de ruissellement voire à terme les eaux d'infiltration. L C
- Valorisation des déchets organiques. L
- lutter contre le ravinement, la sape des maisons et l'affaissement de la place centrale par infiltration. C

Objectifs sanitaires:
-Sensibiliser et former des acteurs relais afin de promouvoir une culture de respect de l'hygiène. A
- Eradiquer les maladies hydriques. PLAC

- Diminuer les foyers de prolifération de moustiques, vecteurs de maladies et d'infections. PC

Objectifs sanitaires et d'Amélioration des conditions de vie:
- Permettre l'accès à une eau de qualité en remplacement d'eau croupie ou puisée au niveau des mares. Garantir un point d'eau sûr et durable. P
- Etablir un ouvrage offrant une possibilité d'exhaure à proximité tant du lieu de vie que de l'enceinte de l'école. P
- Mettre à disposition une capacité de puisage en quantité, ouvrage permettant l'exhaure simultanée par au moins 6 personnes. P
- Absence de maintenance - utilisation garantie à 100% du potentiel de l'ouvrage en question quel que soit le moment de cette utilisation. P Les latrines sont reliées à des fosses vidangeables et le matériel de pompage est respectueux des normes d'hygiènes, la sécurité sanitaire est assurée pour les personnels chargés du curage. L
- Limiter les risques de contamination : séparation de l'approvisionnement en eau à destination humaine et du cheptel. P
-Sécurisation de l'accès au puits proprement dit et aux avaloirs de la conduite d'évacuation des E.P. pour éviter les accidents tant humains qu'animaux. PC
-Préservation dans le temps de la meilleure salubrité possible du lieu de puisage, des latrines, de la place du village de TEMESSOGOU. PLCA
- Bonne appropriation et respect de ce lieu de vie, propriété de tous. Préserver le rôle social traditionnel lié au regroupement pour l'exhaure, redonner vie à la place du village de TEMESSOGOU. PLC

Objectifs secondaires inhérents aux réalisations :
- Fixer la population active en procurant du travail local.
- Créer des richesses en contribuant aux défraiements des maçons spécialisés, des formateurs,…
- Valoriser leur savoir-faire.
- Développer les activités sources de ressource des femmes : en passant moins de temps pour l'approvisionnement en eau du fait de sa proximité d'exhaure, du temps est libéré qui peut être consacré à de l'artisanat, par exemple filage de coton, à des cultures vivrières et d'appoint au niveau des périmètres maraichers,…Mali-Médicaments, par ailleurs sur fonds propres, soutient cette économie en finançant depuis 2010 les micro-crédits des femmes.
- Favoriser la scolarité des enfants
- Favoriser l'égalité des chances et des sexes.

Ou tout simplement :

« permette à nos amis maliens de vivre dans les meilleures conditions possibles dans leur propre cadre de vie »

Résultats attendus
(Quel sera l'impact de ce projet sur la situation des bénéficiaires finaux ?)

Nos résultats attendus en référence aux ODD, Objectifs de Développement Durable et en référence aux OMD, Objectifs du Millénaire pour le Développement:
(Seuls ont été retenus et commentés les ODD et OMD et leurs cibles concernées par le projet dans l'exposé ci-dessous)

« Au Sommet sur le développement durable le 25 Septembre 2015, les États membres de l'ONU ont adopté un nouveau programme de développement durable, qui comprend un ensemble de 17

objectifs mondiaux pour mettre fin à la pauvreté, lutte contre les inégalités et l'injustice, et faire face au changement climatique d'ici à 2030.

Ce nouveau programme se base sur les 8 objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) adoptés en 2000. »

1ère OMD : Réduire l'extrême pauvreté et la faim :
Cible 2/3 : Assurer le plein emploi et la possibilité pour chacun, y compris les femmes et les jeunes, de trouver un travail décent et productif :

- L'exploitation de puits moderne à grand diamètre projeté à PELOUDOUROU et à SAMANI-DOGON doit permettre de dégager davantage de temps consacré à la famille, pour les travaux des champs et pour des productions locales.
- L'enchaînement de chantiers tel que le creusement des puits à PELOUDOUROU et SAMANI-DOGON, la production de briques et de parpaings, la construction de latrines à SOUGOUROU-PEN, GUéOUROU-DOGON, KOUMBOURO, les travaux de terrassement à TIMESSOGOU pour l'ouvrage de conduite d'évacuation des eaux pluviales,… devraient permette par ailleurs de maintenir une partie des hommes sur place en fournissant de l'emploi et de la richesse locale.

4.1 D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité, qui débouche sur un apprentissage véritablement utile
4.2 D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons aient accès à des activités de développement et de soins de la petite enfance et à une éducation préscolaire de qualité qui les préparent à suivre un enseignement primaire

4.3 D'ici à 2030, faire en sorte que les femmes et les hommes aient tous accès dans des conditions

d'égalité à un enseignement technique, professionnel ou tertiaire, y compris universitaire, de qualité et d'un coût abordable

44.5 D'ici à 2030, éliminer les inégalités entre les sexes dans le domaine de l'éducation et assurer l'égalité d'accès des personnes vulnérables, y compris les personnes handicapées, les autochtones et les enfants en situation vulnérable, à tous les niveaux d'enseignement et de formation professionnelle

4.6 D'ici à 2030, veiller à ce que tous les jeunes et une proportion considérable d'adultes, hommes et femmes, sachent lire, écrire et compter

4.7 D'ici à 2030, faire en sorte que tous les élèves acquièrent les connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable, notamment par l'éducation en faveur du développement et de modes de vie durables, des droits de l'homme, de l'égalité des sexes, de la promotion d'une culture de paix et de non-violence, de la citoyenneté mondiale et de l'appréciation de la diversité culturelle et de la contribution de la culture au développement durable

2ème OMD : Assurer l'éducation primaire pour tous : Cible unique : Donner à tous les enfants les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires :

Oui pour le volet puits : à PELOUDOUROU et à SAMANI-DOGON, comme dans tous les villages de cette partie de l'Afrique, les enfants sont souvent mobilisés pour l'exhaure: le tirage demande l'emploi d'ânes au niveau de la tractation de la corde, et les sites d'approvisionnement actuels sont éloignés. Un puits local libèrera de ces obligations et par conséquent dégagera du temps qui pourra être consacré notamment en vue de l'éducation scolaire.
Oui pour le volet latrines, nous constatons à l'école une meilleure assiduité et continuité hebdomadaire de la journée de cours et une scolarisation en hausse chez les jeunes filles.

5.1 Mettre fin, dans le monde entier, à toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et des filles
5.4 Faire une place aux soins et travaux domestiques non rémunérés et les valoriser, par l'apport de services publics, d'infrastructures et de politiques de protection sociale et la promotion du partage des responsabilités dans le ménage et la famille, en fonction du contexte national

5.5 Garantir la participation entière et effective des femmes et leur accès en toute égalité aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique

3ème OMD : Promouvoir l'égalité des sexes :
Cible unique : Eliminer les disparités entre les sexes dans les enseignements primaires et secondaires et à tous les niveaux de l'enseignement :

La mise à disposition de latrines « garçons – filles » séparées permet une meilleure intimité notamment pour les jeunes filles, cela crée un service, une commodité ayant pour conséquence une

fréquentation de l'école plus grande de leur part, fait constaté au niveau de chaque site pourvu de latrines par l'association tel que BARAGNAGOLE, TEMEGOLO ou TENDELY entre autres. Le même constat est donc attendu sur les sites de SOUGOUROU-PEN, de GUéOUROU-DOGON, de KOUMBOURO.

3.1 D'ici à 2030, faire passer le taux mondial de mortalité maternelle au-dessous de 70 pour 100 000 naissances vivantes
3.2 D'ici à 2030, éliminer les décès évitables de nouveau-nés et d'enfants de moins de 5 ans, tous les pays devant chercher à ramener la mortalité néonatale à 12 pour 1 000 naissances vivantes au plus et la mortalité des enfants de moins de 5 ans à 25 pour 1 000 naissances vivantes au plus

3.4 D'ici à 2030, réduire d'un tiers, par la prévention et le traitement, le taux de mortalité prématurée due à des maladies non transmissibles et promouvoir la santé mentale et le bien-être

3.9 D'ici à 2030, réduire nettement le nombre de décès et de maladies dus à des substances chimiques dangereuses et la pollution et à la contamination de l'air, de l'eau et du sol

4ème OMD : Réduire la mortalité infantile :
Cible unique : Réduire de 2/3 le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans :

L'accès à l'eau de qualité, la possibilité d'utiliser des latrines en milieu scolaire, l'accès à la connaissance des bonnes utilisations de l'eau et aux règles d'hygiène élémentaires en limitant la propagation des maladies diarrhéiques qui sont encore trop souvent mortelles chez les enfants de moins de 5 ans contribuent à une nette amélioration sanitaire par contre difficilement évaluable quant à son incidence exacte sur l'évolution du taux de mortalité. D'autant plus que l'association a doté les écoles de « boites de premiers soins et d'urgence » et formé les personnels à cet effet, ce qui contribue aussi à diminuer certaines pathologies, du moins de les atténuer.
La conduite d'E.P. projetée évitera la formation de marigots, sources de foyers infectueux et propices à la prolifération de moustiques et de mouches, grands vecteurs de contagion. En assainissant ainsi un lieu de vie où sont concentrés 2 550 habitants, nous pouvons espérer réduire la mortalité infantile et les complications pour certaines maladies telles que les troubles de la vue ou la cécité.

3.3 D'ici à 2030, mettre fin à l'épidémie de sida, à la tuberculose, au paludisme et aux maladies tropicales négligées et combattre l'hépatite, les maladies transmises par l'eau et autres maladies transmissibles

3.9 D'ici à 2030, réduire nettement le nombre de décès et de maladies dus à des substances

chimiques dangereuses et la pollution et à la contamination de l'air, de l'eau et du sol

6ème OMD : Lutter contre les grandes pandémies :
Cible 3/3 : Maitriser le paludisme et d'autres grandes maladies et commencer à inverser la tendance actuelle:
OUI, nos ouvrages (puits, latrines, conduite d'évacuation E.P.) contribuent à lutter notamment contre les dysenteries, les parasitoses telle que la bilharziose, les amibes, les conjonctivites,…
Le fait d'accompagner ces installations, puits comme latrines, par des formations à destination d'adultes ayant pour vocation l'éducation et la transmission des savoirs devrait permettre de poursuivre l'instauration dans la région d'une dynamique, d'une culture de l'hygiène et promouvoir en conséquence un meilleur environnement sanitaire. Nos actions préventives devraient porter du fruit.

6.1 D'ici à 2030, assurer l'accès universel et équitable à l'eau potable, à un coût abordable
6.2 D'ici à 2030, assurer l'accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats et mettre fin à la défécation en plein air, en accordant une attention particulière aux besoins des femmes et des filles et des personnes en situation vulnérable

6.a D'ici à 2030, développer la coopération internationale et l'appui au renforcement des capacités des pays en développement en ce qui concerne les activités et programmes relatifs à l'eau et à l'assainissement, y compris la collecte de l'eau, la désalinisation, l'utilisation rationnelle de l'eau, le traitement des eaux usées, le recyclage et les techniques de réutilisation

6.b Appuyer et renforcer la participation de la population locale à l'amélioration de la gestion de l'eau et de l'assainissement

7ème OMD : Assurer un environnement durable :
Cible 3/4 : Réduire de moitié le taux de la population qui n'a pas accès à l'eau potable ni à des services d'assainissement :

Objectif principal que ce soit pour l'accès à l'eau de qualité pour tous, cela sera le cas à PELOUDOUROU et à SAMANI-DOGON ou pour l'accès aux commodités sanitaires, ou pour la population de TIMESSOGOU où elle pourra vivre dans des conditions salubres et à l'abri de l'excés de pluie en période d'hivernage.
Par ailleurs, nous nous rapprochons ainsi de l'objectif général fixé par l'association Mali-Médicaments à savoir que la quasi-totalité des écoles de ce secteur géographique ait un accès à une eau de qualité et soit pourvu de latrines
.

Activités à conduire
(Quelles activités allez-vous mettre en place pour atteindre les résultats attendus ? Merci de détailler)

- **Creusement des puits dans les villages ciblés (PELOUDOUROU, SAMANI-DOGON), busage sur 12 à 15 cm d'épaisseur, réalisation de la margelle, de l'enclos, des abreuvoirs secondaires, pose des portiques, des couvercles de puits et des portillons d'accès :**

éléments constitutifs de puits moderne à grand diamètre.

(Photos d'archives : MANOBOURO)

- **Création de latrines, filles et garçons séparées, soit deux ouvrages de deux cabines chacun, reliés à une double fosse vidangeable de capacité totale de 3 m3, dans trois écoles, SOUGOUROU-PEN, GUéOUROU-DOGON et KOUMBOURO.**

(Photos d'archives : 2016)

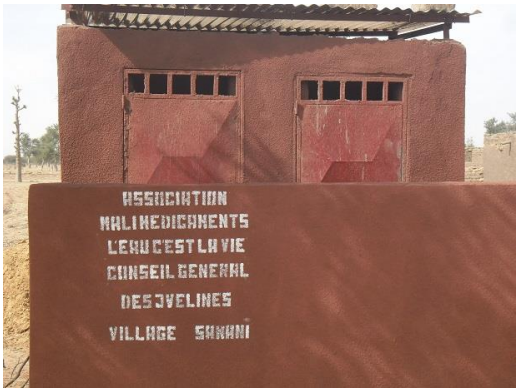

- **Création d'un canal d'évacuation des eaux pluviales de la mare au centre du village, d'une superficie de 1 755 m2 à une mare en contrebas de 7m située à l'extérieure du village, soit une pente naturelle de 7%. Cet ouvrage évacuerait un volume d'eau estimé à 1 053 m3 pendant la saison des pluies. Le caniveau de section rectangulaire sera enfoui, au moins à une soixantaine de profondeur mais la partie haute sera constituée de dalles amovibles le cas échéant, afin de permettre une intervention de curage éventuel.**

Photos : de l'amont vers l'aval : place du village -> rue du village, ravinement 'naturel' ->

Sortie du village -> mare extérieure

- **Réalisation d'un avaloir en partie haute avec grille de protection et renforcement des berges pour la mare en partie basse avec déversoir.**

- **Mise en place d'une sensibilisation des villageois à la bonne utilisation et aux gestes courants de maintenance des puits, des règles à observer au niveau hygiène et entretien. Ces tâches seront assurées par les partenaires locaux, de même au niveau des latrines mais en s'appuyant alors sur les GOGES.**

- **Dispense dans les écoles d'un éveil à l'hygiène, à la nécessité du lavage des mains et au bon usage de l'eau grâce au corps enseignant.**

Indicateurs d'évaluation des résultats
(Quels sont les indicateurs chiffrés qui vous permettront de mesurer la réussite de votre projet en termes d'impact sur les bénéficiaires ?)

Indicateurs directs :

- Le nombre de bénéficiaires supplémentaires ayant accès à une eau en quantité et de qualité
- Le nombre de familles sédentarisés ou fréquentant ce puits au moment de la transhumance.
- Le nombre de têtes de bétail pouvant s'abreuver et contribuer à l'élevage local.

Extrait d'un exemple d'indicateurs en vue de l'évaluation :

Le nombre de bénéficiaires supplémentaires ayant accès à une eau en quantité et de qualité

PUITS de PELOUDOUROU:	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%
Nombre habitants:	960					
dont tant de femmes:						
dont tant d'enfants:						
Nombre femmes utilisant le nouveau puits:						
Nombre enfants utilisant le nouveau puits:						
Nombre de personnes utilisant encore le puits traditionnel:						
	Ovins		Caprins		Bovins	
Nombre de têtes de bétail du village avant creusement du puits:	280		1500			
Nombre de têtes de bétail s'abreuvant à cette nouvelle installation:						
Une augmentation de têtes de bétail est-elle observée?						
Nombre de têtes de bétail utilisant encore le puits traditionnel?						
Nombre de litres d'eau puisé (ou de bassines) en moyenne par pers. avant ce nv puits:						
Nombre de litres d'eau puisé (ou de bassines) en moyenne par pers.au niveau de ce nv puits:						
Temps moyen consacré à l'exhaure par famille avant:						
Temps moyen consacré à l'exhaure par famille avec la mise en fonction de ce puits:						
Appréciation sur la qualité de l'eau puisée avant						
Appréciation sur la qualité de l'eau puisée avec cet ouvrage:						
Appréciation sur l'ouvrage utilisé avant:						
Appréciation sur le nouveau ouvrage réalisé:						

- Le nombre d'élèves garçons et filles utilisant les latrines et le canari ou autre dispositif offrant la possibilité de se laver les mains
- Le taux de fréquentation scolaire pour les filles et les garçons, avant création des infrastructures et après.
- évolution du taux d'assiduité.
- Le nombre d'élèves ayant eu accès aux campagnes de sensibilisation et d'éducation

Extrait d'un exemple d'indicateurs en vue de l'évaluation :

EVALUATION:

Evaluation dotation latrines à l'intérieur des enceintes des écoles

Ecole…….. Du village de ……		Delta
Nombre de filles inscrites à l'école avant réalisation des latrines:		
Nombre de filles inscrites à l'école 6 mois après usage des latrines:		
Nombre de garçons inscrits à l'école avant réalisation des latrines:		
Nombre de garçons inscrits à l'école 6 mois après usage des latrines:		
Taux d'assiduité des filles avant réalisation:		
Taux d'assiduité des filles constaté 6 mois après usage des latrines:		
Taux d'assiduité des garçons avant réalisation:		
Taux d'assiduité des garçons constaté 6 mois après usage des latrines:		

N total d'élèves ayant bénéficiés d'une campagne d'éducation et de sensibilisation:					
	Très bien	*Assez bien*	*Moyen*	*Peu*	*Très peu*
D'après le Directeur: évaluation de l'efficacité de la campagne:					
D'après le Directeur: les élèves se lavent-ils bien les mains après usage latrines:					
D'après le Directeur ou COGES: les latrines sont-elles bien entretenues?:					

Etat des lieux:	
Nombre de latrines implantées sur le village avant latrines au niveau de l'école:	
Nombre de latrines implantées sur le village après 6 mois d'usage à l'école:	
Nombre de latrines implantées sur le village après 1 an d'usage à l'école:	

Cf. fichier évaluation joint en annexe.

- L'évolution de la population de TIMESSOGOU (enrayement de l'exode partielle constatée ? Développement des quartiers périphériques de la place centrale ? ou NON ? Etablissement ou non de nouvelle famille ?

L'évolution du nombre et de la nature des pathologies sur le secteur est lui aussi un indicateur mais difficilement quantifiable, de nombreux facteurs entrant en compte, cependant, nous pourrons comparer le nombre de pathologies, leurs natures sur le bourg de TIMESSOGOU avec un environnement insalubre avant intervention et après avec l'assainissement du lieu.

Rôle de votre organisation dans la réalisation du projet
(Quelles seront précisément vos attributions pour toute la durée du projet présenté ?)

Le Maire de PEL-MAOUDE et correspondant local de Mali-Médicaments collecte les besoins, les demandes, évalue la faisabilité et le degré de priorité au niveau réalisation. Il consulte les chefs des villages et les directeurs d'école et s'appuie depuis son élection sur un groupe de pilotage mixte. Puis en fonction du degré d'urgence et de priorité et en rapport avec le plan de développement préétabli, PDESC, il soumet à Mali-Médicaments les projets ainsi recensés.
Après échanges entre nous, structure Mali-Médicaments en France et notre correspondant, les

projets font l'objet d'une instruction plus poussée s'ils sont retenus. La faisabilité est étudiée et des devis sont demandés pour estimation du coût et recherche de financements. Pour le projet de canalisation permettant d'évacuer le surplus d'eau de pluie à TIMESSOGOU, à partir des données topographiques, du dossier technique fournis, l'association grâce aux capacités professionnelles de certains de nos membres, étudient plus particulièrement la fiabilité de l'ouvrage projeté, notamment avec des professionnels en ce domaine, bétonnier, adéquation entre la section d'évacuation de la conduite et le volume à évacuer,…Mali-Médicaments a pris attache directement avec le regroupement d'entreprise de bâtiments publics sollicité pour cette conduite afin d'éclaircir certains points techniques.
Notre fonctionnement correspond à la répartition des tâches entre Maitre d'Ouvrage, Mali-Médicaments pour sa partie française, et Maitre d'Œuvre, rôle assumé par notre correspondant local Robert TOGO et ce grâce à ses différents mandats officiels ou fonctions sur place.
Il coordonne le projet à mettre en chantier, recherche les autorisations, passe les engagements moraux auprès des différents interlocuteurs et décideurs. Il veille à obtenir la participation des villageois pour la main d'œuvre et les repas des ouvriers, assurés par les femmes de la localité concernée, il s'assure des concessions de terrain, des accords des directeurs d'école et autres autorités Educatives.
Il surveille le chantier, nous informe de l'évolution et nous fait parvenir tous les documents s'y rapportant ainsi que des photos illustrant les réalisations ou les évènements marquants (inauguration du chantier, cérémonie de clôture, remise de médicaments, formation,...).
Il effectue les opérations comptables nécessaires sur place et est notre mandataire.
En tant que 1er Adjoint au Maire de PEL-MAOUDE, il contracte aussi les assurances au nom de la commune et enregistre les réalisations effectuées.

Par ailleurs, il est à noter que lorsque nous prenons part à un chantier, depuis toujours, Mali-Médicaments finance l'opération, en contrepartie, la population assume la main d'œuvre non spécialisée et les repas des personnels spécialisés tels que les ouvriers maçons, les dynamiteurs, la municipalité assurant la logistique administrative, le coût des assurances, les concessions de terrain ainsi que la garantie de leur libre accès.
Il est à noter que les communes de SOGOUROU-PEN, de GUéOUROU-DOGON, de KOUMBOURO contribueront à l'approvisionnement en gravier et sable du chantier, soit pour l'association et Y-CID un cout diminué de 400€ par ouvrage implanté. Elles souhaitent en effet e doter au plus vite de ces installations d'où cet effort considérable à leur niveau consenti.

Autres partenaires qui seront impliqués dans le projet
(En dehors du maître d'ouvrage et de votre structure, précisez leur rôle, la nature et l'ampleur de contribution à la réalisation du projet)

Au niveau des écoles, les directeurs d'écoles et les responsables des comités de gestion ont été volontaires pour suivre la formation proposée. Ils en sont fiers. Ils sont par ailleurs demandeurs d'outils pédagogiques et leurs enseignants seront heureux de pouvoir disposer des boites à idées que nous leur enverront et d'être en mesure de relayer les messages préventifs et citoyens qu'elles contiennent. Ils ont échangé avec leurs collègues déjà pourvus et sont impatients de mettre en pratique leurs connaissances, de mettre en situation les élèves dès que les latrines seront opérationnelles. A notre connaissance, les élèves des écoles déjà dotées s'impliquent bien dans cette démarche et coopèrent volontiers à l'entretien de leurs lieux de commodités sanitaires.
Il devrait en être de même pour les nouveaux bénéficiaires.

La population des villages où les latrines seront implantées dans l'enceinte de leurs écoles et où les puits seront creusés, fournira la main d'œuvre non spécialisée et produira les parpaings pour la construction de la fosse. A TIMESSOGOU, la population participera au terrassement pour

l'enfouissement de la conduite.

Les Chefs de village sont porteurs du projet et acteurs au niveau du comité de pilotage.

Une mention particulière quant aux rôles assurés par les femmes :

Conformément à ce qu'elles font habituellement dans le cadre de projets similaires, elles prépareront et fourniront les repas pour la main d'œuvre non spécialisée pendant le temps des chantiers de construction des latrines à SOUGOUROU-PEN, GUéOUROU, KOUMBOURO, et le creusement des puits à PELOUDOUROU et SAMANI-DOGON, respectivement pendant 30 et 100 jours pour deux personnes. Il en sera de même à TIMESSOGOU.
Les femmes formées dans le cadre de ce projet (par exemple aux règles d'hygiène et de bon usage de l'eau) seront aussi les vecteurs de transmissions des bonnes pratiques acquises et cela notamment à destinations des enfants. Et réciproquement par leurs enfants, il est fort probable que les habitudes et pratiques des femmes soient modifiées et que l'ensemble de la famille à terme en bénéficie.

Durée globale de réalisation du projet
(Période pour laquelle vous sollicitez l'aide d'YCID)

Dès signature de la convention, Printemps 2017 à courant 2019.

Ph1: 1ère Phase de travaux: Conduite d'évacuation E.P. à TIMESSOGOU, durée prévisible 3 mois : printemps- début été 2017. Il est impératif de finir ce chantier avant le début de l'hivernage soit au plus tard fin juin 2017. Mali-Médicaments s'engage à avancer la trésorerie nécessaire afin de débuter les travaux dès les premiers jours de mars 2017.

Ph2: 2ème Phase de travaux: Puits de PELOUDOUROU, période favorable après l'hivernage : automne2017 hivers 2018

Ph3: 3ème phase: Latrines de SOUGOUROU-PEN, de GUéOUROU-DOGON, de KOUBOURO, enchainement des chantiers : hiver-printemps 2018

Ph4: 4ème phase: Puits de SAMANI-DOGON, période favorable après l'hivernage automne 2018 hiver 2019 voire printemps 2019

Calendrier de mise en œuvre du projet
(Veuillez cocher les cases correspondantes pour chacune des activités prévues, par trimestre)

	Nom de l'activité	T1	T2	T3	T4 2018	T5	T6	T7	T8 2019	T9	T10	T11	T12
1	**Conduite évacuation E.P. TIMESSOGOU**	**X**	*x*										
2	**Puits de PELOUDOURO**			**X**	*x*								
3	**Latrines**				**X**	*x*							
4	**Puits de SAMANI-DOGON**							**X**	**X**	x			
5	**Formation session 1**			**X**									
6	**Envoi outils pédagogiques**					**X**							
7	**Formation session 2**							*x*	**X**				
8	**Compléments outils pédagogiques**									**X**	*x*		
9													
10													

3- Viabilité et pérennité du projet.

Sensibilisation des bénéficiaires finaux
(De quelle manière le projet sera-t-il expliqué aux bénéficiaires et comment se fera l'appropriation ?)

Puits de PELOUDOUROU et de SAMANI-DOGON:

La création d'un point d'eau dans un village, surtout s'il est attendu depuis longtemps, ce qui est leurs cas, est un évènement social et culturel d'importance. De plus, à SAMANI-DOGON, ce projet complète l'infrastructure sanitaire, les latrines ayant été réalisées en 2016.
La création d'un tel ouvrage est ponctuée d'une cérémonie officielle d'ouverture de chantier, en présence du Maire, des membres de la municipalité, du Chef de village, des Anciens,..., où chacun, une fois le périmètre du cercle dessiné au sol par le sourcier, donne le premier coup de "daba", geste symbolique et lourd de signification.
Le chantier durera environ 100 jours pendant lesquels, 15 jeunes du village seront mobilisés aux tâches "d'arpète" et deux femmes prépareront les repas pour le chef maçon et l'ouvrier spécialisé qui l'assiste. Autrement dit, la communauté s'approprie l'ouvrage, c'est elle qui le réalise en partie, elle crée sa propre richesse, ce qui est très important au niveau social. Le travail des membres du village est donc valorisé.
De plus, le chantier attire la curiosité des enfants, le chantier devient un lieu de rencontres et d'échanges.
Une fois l'ouvrage achevé, la cérémonie d'inauguration ou fête du village regroupe une nouvelle fois les autorités, les personnalités et la population.
L'accès à un point d'eau de qualité bouleverse la vie du village et améliore considérablement les conditions de vie surtout des femmes et des enfants. La conséquence sociale la plus remarquable et chiffrable est l'augmentation de la fréquentation scolaire. La femme peut se consacrer à d'autres tâches telles que le maraichage.
Du fait de la qualité de l'eau fournie, une diminution des maladies telles que les parasitoses et les diarrhées est d'autre part observée.
Les villageois sont toujours fiers de leur puits et se l'approprient très rapidement: ils savent que l'eau sera toujours accessible en quantité et de qualité, l'ouvrage ne nécessitant aucune maintenance.

Latrines, écoles des villages de SOUGOUROU-PEN, de GUéOUROU-DOGON et de KOUMBOURO:

En ce domaine, même constat, les "villages", les "écoles" sont très fiers de posséder des latrines, ces commodités sont très appréciées, notamment chez les jeunes filles. Les comités de gestion ont pris en charge l'entretien quotidien. Leur utilisation pendant le temps scolaire engendre le besoin de posséder des latrines dites individuelles au niveau des foyers, créant ainsi une dynamique vers la nécessité de se doter de moyens d'assainissement, ces villages ont inscrit leur contribution financière et la maintenance de ces lieux au PDESC et par conséquent contribue désormais aussi à l'amélioration sanitaire.

Conduite d'évacuation des eaux pluviales :
La population ne souhaite pas revivre une nouvelle fois les débordements de la mare temporaire au centre du village engendrant écroulement de l'habitat, ravinements, inondations et la création de marigots propices aux foyers infectieux. Trop de maladies, de dégâts ! Ce sont les habitants qui interpelle les autorités locales, nous-même pour une intervention urgent et une mise en chantier avant les prochaines fortes précipitations. De plus, ce chantier sera lui aussi rythmé par les différentes cérémonies et toute la population y sera associée.

Formations, outils pédagogiques sur les "bons usages de l'eau", "lavage des mains":
Ces types de messages éducatifs, ces formations sont très bien perçues et contribuent à cette prise de conscience de la nécessité de se préserver, de se prémunir, de se protéger et de créer un environnement sanitaire favorable afin de diminuer les maladies hydriques.

La population est d'ailleurs demandeuse d'aller encore plus loin, une véritable mutation est en cours dans ce domaine d'infrastructures sanitaires.

Capacités de gestion du maître d'ouvrage
(Comment le maître d'ouvrage assurera-t-il la gestion du projet après votre départ ? Votre projet inclut-il des formations spécifiques pour les personnes en charge de gérer le projet ?)

Les ouvrages:
Le sourcier et maître maçon maîtrise parfaitement son art. De plus, il recherche constamment des améliorations à ses ouvrages. s'agissant des puits du fait de la technique employée par coffrage de 12 à 15 cm d'épaisseur de béton armé avec progression m par m pour tout le corps du puits, ils sont donc conformes à la législation en vigueur au Mali (le crépissage de la paroi étant interdit) et pérennes. Le système d'exhaure, classique par l'intermédiaire d'une poulie, quant à lui ne nécessite pas de maintenance d'où là aussi une exploitation garantie dans le temps. Les bâtiments des latrines sont appelés aussi à durer, la fosse de recueillement des excréta pouvant être vidangée par l'extérieur sans dépose des dalles des cabines.
La canalisation d'évacuation des E.P. est elle-aussi ferraillée et bétonnée, le tout étant enfoui. L'ouvrage peut donc supporter un débit important en raison de sa section, sans soulever les dalles de 12 cm d'épaisseur et recouvertes elles-mêmes de terre de remblais sur au moins 60 cm. La rue sera donc à nouveau utilisable pour les 'véhicules' et charrettes. Seules les grilles au niveau de l'avaloir et du déversoir nécessiteront un entretien : nettoyage, élimination de branchages, sacs,…

Leurs exploitations :
Au niveau de l'exploitation des puits, le Chef de village, autorité de fait et de droit coutumier, régule en cas de problèmes ou d'incidents, il va veiller, assisté de villageois formés au préalable, au bon maintien de l'état du puits et notamment de sa propreté. Eventuellement, le village contribuera au remplacement d'un portillon ou d'un couvercle fossé.
S'agissant de l'entretien des latrines, du puisard pour les eaux de nettoyage des mains, de l'approvisionnement en eau des canaris, c'est à la charge des comités de gestion (COGES) et pris en compte au niveau de leur PDESC.
Aucun frais donc de maintenance ni de formation spécifique ne sont requis pour l'assainissement E.P.

Les formations dispensées, les outils pédagogiques:
Chaque année, au cours de la nouvelle session de formation, nous essayons d'incorporer à celles-ci les nouveaux arrivants sur le secteur, du fait de mutation, afin d'entretenir les « relais », la synergie crée dans ce domaine. De même, nous veillons à renouveler les documents pédagogiques auprès des écoles afin d'entretenir l'intérêt et la mobilisation.

Financement du projet après votre intervention
(Quelles sont les charges identifiées nécessaires au fonctionnement et à l'entretien du projet ? Comment seront-elles financées ?)

Aucune dépense si ce n'est les frais d'entretien courant au niveau des latrines et puisards pris en charge par les COGES et inscrite au ODESC, de même pour le pus puits et la canalisation d'évacuation des E.P. les frais de poursuite de formation et d'envoi de documents pédagogiques seront à la charge de Mali-Médicaments, chapitre frais de fonctionnement domaine sanitaire.

Modalités de suivi à moyen terme du projet
(De quelle manière serez-vous informé de la façon dont le projet se poursuit après votre départ ?)

Comme exposé pour chaque activité, l'évaluation est d'abord effectuée par rapport au déroulé de l'action, et au final par un bilan de fonctionnement et de satisfaction. Au fur et à mesure de l'avancée des chantiers, notre correspondant nous fait parvenir les photos du lancement de l'opération, du chantier en cours, du rendu final, de son exploitation et de la fête « d'inauguration ». Par ailleurs, nous sommes destinataires des lettres de sollicitations, de remerciements,…

Une autre source de données nous permettant de suivre la concrétisation du projet sur place est le suivi au quotidien du compte de Mali-Médicaments ouvert auprès de l'agence ECOBANK de KORO. A chaque opération bancaire, un avis d'alerte est émis par e-mail, le président de Mali-Médicaments en est avisé et un relevé mensuel lui est adressé. Ainsi, l'association est au courant des matériaux achetés, des factures acquittées au profit du maçon, du forgeron,…

Par ailleurs, nous sommes en relation avec d'autres associations œuvrant sur place, ce qui nous permet de recueillir d'autres échos et de croiser ainsi les données.

Evaluation finale du projet
(Comment prévoyez-vous d'évaluer votre projet avant votre départ ?)

La première source de données permettant de déterminer les points forts ou défaillants de tel ou tel dispositif est fournie par notre correspondant local.
Une deuxième source d'informations se trouve dans le contenu des lettres de remerciements qui sont adressées à l'association. En effet, elles soulignent la satisfaction des intéressés mais pointent aussi les problèmes ou sont assorties de demandes.
Pour l'évolution sanitaire, nous pouvons aussi croiser les bilans avec les données fournies par nos partenaires traditionnels que sont les centres de soins. Cette démarche de rendre compte est désormais bien intégrée.
S'agissant des constats de fréquentation scolaire, l'association s'appuie sur les statistiques établies par les instances éducatives, pas toujours aisés à collecter.

Quant aux ouvrages proprement dit, Mali-Médicaments peut là aussi croiser les constats et affiner les analyses grâce à des rapports établis lors d'études de prospection ou de faisabilité par d'autres organismes ou dans le cadre de coopération entre communes, par exemple entre celle du VIGAN en France et PEL-MAOUDE ou l'Association Ille et Vilaine Mopti travaillant avec le village de TENDELY.

L'idéal serait de pouvoir renouveler avec une visite sur place, mais en raison de l'instabilité politique actuelle, PEL-MAOUDE est en limite de zone rouge, l'association préfère attendre une amélioration notable de la situation avant de s'y rendre à nouveau. Par contre, à l'occasion des 40 ans de l'association, notre correspondant local malien, Robert Ansama TOGO est venu pendant 15 jours en avril 2016. Nous espérons le rencontrer à nouveau début mai 2017 lors de son séjour en Allemagne, il passera quelques jours parmi nous.

B3- BUDGET PREVISIONNEL

Projet 2017-2019 Mali-Médicaments en partenariat avec Y-CID

Dépenses éligibles:					Recettes:	€
Investissement immobilier:	*Devis*	*Devis*	Dépenses prévisionnelles	dépenses réelles		
	F CFA	€	€	€		
Ph1 Assainissement évacuation EP TIMESSOGOU	7451500	11360		0		
sous total ouvrage canalisation et avaloirs:			11360			
Ph2 Puits PELOUDOUROU	6 142 500	9 364			Mali-Médicaments	23 225
Ph4 Puits SAMANI-DOGON	6 012 500	9 166				
sous total ouvrages puits:			18 530	0	*Partenaire en France:*	
Ph3 Latrines SOGOUROU-PEN	1 216 500	1 855			GIP-Y-CID	15 000
Ph3 Latrines GUéOUROU-DOGON	1 216 500	1 855				
Ph3 Latrines KOUMBOURO	1 216 500	1 855				
sous total ouvrages latrines:			5 565	0		
Total investissement immobilier:			35 455	0		
Total investissement:			35 455	0		
Accompagnement technique:		*Estimation*				
Action de formation		150				
Action de sensibilisation (outils)		250				
Action de communic. Locale		50				
sous total:			450	0		
Sensibilisation au développement:						
Activité spécifique en Yvelines		500	500			
Total dépenses éligibles:			36 405	0		
Frais de structure (2%)			728			
Dépenses imprévues (3%)			1 092			
Total projet:			38 225	0	tal financement projet:	38 225

Ph1: 1ère Phase de travaux: printemps-été 2017
Ph2: 2ème Phase de travaux: automne 2017 hivers 2018
Ph3: 3ème phase: hiver-printemps 2018
Ph4: 4ème phase: automne 2018 hiver 2019 voire printemps 2019

NB : Il est à noter que le cout de financement des matériaux pour les latrines et de la main-d'œuvre qualifiée n'est que de 1 855 € au lieu de 2250 € de cout réel : pourquoi ?
Comme pour la 2ème tranche de notre dernier projet réalisé en commun, les chefs de village, la population concernée, souhaitant tant acquérir ces commodités pour leurs enfants, ils participent financièrement à l'achat d'une partie des matériaux, soit environ 400 €, ce qui à l'échelle du PIB national est une quote-part importante. De plus, dans le choix arrêté pour ces trois sites, cet investissement et l'entretien des latrines est inscrit dans le PDESC nouvellement adopté suite aux récentes élections municipales.

L'établissement du budget prévisionnel s'effectue obligatoirement avec les services d'YCID au cours d'une réunion de travail, au cours de laquelle un outil spécifique sera utilisé. Pour préparer le rendez-vous, veuillez transmettre à l'avance le présent formulaire complété en dehors de cette partie, et vous munir de l'ensemble des études, devis et estimations financières utiles pour établir le budget global. Vous devez également préparer un compte d'exploitation du projet, intégrant l'ensemble des dépenses courantes durant la phase du projet, même si celles-ci ne sont pas éligibles.
Le budget ainsi élaboré sera imprimé à part du dossier et devra être signé par la personne habilitée à engager votre organisation.
L'outil d'élaboration du budget (fichier Excel) vous sera communiqué par mail. Il vous servira pour réaliser le rapport final (partie financière) de la convention.
Prendre rendez-vous :
Yvelines coopération internationale et développement
Tel : 01 39 07 79 94
Mail : gipycid@yvelines.fr

B4- TABLEAU DES VALORISATIONS

Le budget élaboré avec YCID ne porte que sur des flux financiers (en argent).

Vous pouvez compléter la présentation budgétaire de votre projet en indiquant les contributions en nature ou en industrie (mise à disposition de terrains, de personnels…). Veuillez dans ce cas utiliser le tableau ci-dessous. Vous pouvez décider de valoriser ces contributions : dans ce cas, veuillez préciser le mode de valorisation et son montant (nombre d'hommes-jour au salaire moyen constaté pour cette tâche, prix de l'hectare moyen constaté par les services fonciers…).

A l'analyse des tableaux de valorisation, il apparait que la contribution en nature apportée par la population ramenée à une valeur, est pratiquement équivalente en volume au cout du projet faisant l'objet de cette demande :

➔ **Cout du projet hors journée d'animation 37 725 € + cout valorisation 35 037 € = 72 762 €**
Ou 52% et 48 %.

Projet Mali-Médicaments partenariat Y-CID:

Eau, Assainissement, Hygiène en milieu scolaire, priorités sanitaires:

	VALORISATION	F CFA	€	Commentaires:
Puits	main d'œuvre non spécialisée			*Terrassement, travail d'arpète*
45m - 43m	15 personnes/j * 1500 F CFA/pers*100 jours	2250000	3430	
PELOUDOUROU	apport eau	480000	732	
ou	apport sable	650000	991	
SAMANI-DOGON	fourniture repas personnel qualifié			*Chef maçon et l'ouvrier qualifié*
	2500F CFA/pers*2 pers.*100 jours	500000	762	
	cordes- seaux	50000	76	
	fêtes du puits (inauguration - clôture)	360000	549	*Cérémonies en présence*
	sous total:	***4 290 000***	***6 540***	*des autorités municipales,*
	Assurances chantier	300000	457	*des Chefs de village,*
	Garantie parcelle accès et enregistrement	400000	610	*des anciens,*
	TOTAL:	**4 990 000**	**7 607**	*de la population.*
	Pour deux sites:	**9 980 000**	**15 214,00 €**	

	VALORISATION	F CFA	€	Commentaires:
pour	main d'œuvre non spécialisée			*Terassement fosse, travail d'arpète*
1 site	20 personnes/j * 1500 F CFA/pers*30 jours	900000	1372	
Latrines filles garçons	apport eau	200000	305	
	apport briques	70000	107	
	apport sable, gravier	185636	283	
SOGOUROU-PEN	fourniture repas personnel qualifié			*Chef maçon et l'ouvrier qualifié*
GUéOUROU-DOGON	2500F CFA/pers*2 pers.*30 jours	150000	229	
KOUMBOURO	***sous total:***	***1505636***	***2296***	
	Assurances chantier	300000	457	
	Garantie parcelle accès et enregistrement	400000	610	
	TOTAL:	**2 205 636**	**3 363**	
	Pour ces trois sites:	**6 616 908**	**10 089,00 €**	

	VALORISATION	F CFA	€	Commentaires:
Conduite de 100m	main d'œuvre non spécialisée			*Terrassement, travail d'arpète*
évacuation E.P.	20 personnes/j * 1500 F CFA/pers*90 jours	2700000	4116	
Avaloirs	apport eau	950000	1448	
Aménagements,	apport sable	1300000	1982	
renforcement	fourniture repas personnel qualifié			*Chef maçon et l'ouvrier qualifié*
berges	2500F CFA/pers*3 pers.*90jours	675000	1029	
mare d'accueil	fêtes (inauguration - clôture)	360000	549	*Cérémonies en présence*
TIMESSOGOU	***sous total:***	***5 985 000***	***9 124***	*des autorités municipales,*
	Assurances chantier	400000	610	*des Chefs de village,*
	Garantie parcelle accès: voirie communale	0	0	*des anciens,*
	TOTAL:	**6 385 000**	**9 734**	*de la population.*
	TOTAL:	**22 981 908**	**35 037,00 €**	

Partie C
SENSIBILISATION LOCALE AU DEVELOPPEMENT

C1- VOTRE COMMUNICATION ET VOS ACTIVITES EN YVELINES

D'une manière générale, comment envisagez-vous de valoriser votre projet auprès de la population yvelinoise ?

En en faisant état au cours de nos différentes manifestations ou actions, à l'aide de nos outils de communication habituels, site, panneaux d'affichages, articles, supports numériques et enfin lors de nos interventions dans les écoles, les établissements scolaires et auprès des parents d'élèves.

Quels seront les supports de communication que vous utiliserez pour faire connaître votre action ?

Des tirages de photos agrandies, des mini-vidéos, la publication de témoignages, de remerciements notamment lors des expositions.
Un article spécifique sera d'autre part consacré à ce projet sur notre site, sur Rambo scope Rambouillet et sur la gazette de St HILARION.
Nous ferons aussi appel à la radio local, RVE, qui est toujours friande de nos interventions. Enfin, nous utiliserons les bulletins et gazette des municipalités avec lesquelles nous travaillerons pour des animations ou projets spécifiques.

Comment la visibilité de la contribution d'YCID est-elle assurée dans votre projet ?

- **Au Mali : sur chaque enclos de puits réalisé, une pancarte est apposée mentionnant l'association et le nom de son partenaire. De même sur un des murs des bâtiments des latrines, à la peinture sont inscrits les financeurs, nous procéderons de même au niveau de l'avaloir et du déversoir à TIMESSOGOU.**
  Il nous reste cependant à préciser à notre partenaire le statut du département et d'Y-CID.
  Même s'il n'est pas gênant en soi que le département soit mentionné, après tout c'est le principal bailleur et la notion d'institution départementale est plus parlante pour la population, nous veillerons à ce que le sigle Y-CID soit dorénavant ajouté
  .
- **En France, notre site mentionne plusieurs fois le service solidarité internationale du département et dorénavant le Groupe d'Intérêt Public Y-CID avec liens actifs. Il rend compte sous forme d'articles et de news des actualités (Assise, Micro-dons, évènements, réalisations,…). Nos bulletins de liaison internes mentionnent Y-CID à chaque fois que nous sommes partenaires. Lors de nos manifestations, expositions, le sigle d'YCID est présent, voire explicité..**
  Enfin, notre plaquette mentionne notre collaboration.

Organisez-vous régulièrement des manifestations en Yvelines ? De quel type et à quel endroit ?

Oui

- **Par exemple, en avril 2016 : journées anniversaires pour nos 40 ans à la salle VERNE à Rambouillet**
-

Evènements et manifestations d'YCID :

Avez-vous déjà participé aux Assises « Yvelines, partenaires du développement » ?	☒ Oui	☐ Non
Avez-vous déjà tenu un stand lors des Assises ?	☒ Oui	☐ Non
Etes-vous déjà intervenu dans un atelier organisé durant les Assises ?	☒ Oui	☐ Non
Avez-vous déjà participé à une campagne Microdons 78 ?	☒ Oui	☐ Non
Seriez-vous intéressé pour participer à cette campagne à l'avenir ?	☒ Oui	☐ Non

YCID a mis en place une lettre d'information par e-mail : si vous souhaitez y inscrire des membres de votre organisation, veuillez renseigner le tableau ci-après		
Nom	**Prénom**	**Adresse mail**
DURAND	Alain	familleadurand@yahoo.fr
METAIS	Sylvain	metais.sylvain@gmail.com
PELRAS	Olivier	opelras@wanadoo.fr

C2- ACTION SPECIFIQUE DE SENSIBILISATION AU DEVELOPPEMENT

Selon le règlement en vigueur, votre structure doit organiser une restitution dans le cadre de la convention qui pourra la lier à YCID, et pour laquelle ce dernier apportera une contribution forfaitaire de 500€. **N'hésitez pas à prendre contact avec les services d'YCID pour vous accompagner dans la définition de cette activité**.

Titre de la restitution
Plusieurs possibilités sont à l'étude, nous étudions la faisabilité : **- soit une semaine évènementielle, courant novembre ou début décembre 2017 avec le concours de la médiathèque d'Ablis sous la forme d'une exposition dans leurs locaux avec visite commenté et animation proposés aux scolaires, ouverture au public avec un débat-conférence sur les problématiques de l'eau tant au Mali que dans cette région yvelinoise et peut être une après-midi 'contes' ou un récital par la chorale « La Pléiade ». Les pourparlers sont en cours, nous attendons les réponses définitives.** **- soit une exposition avec aussi une conférence débat à Saint Hilarion conjugué avec un spectacle par une troupe amateur de théâtre avec laquelle nous avons déjà coopéré en première partie, APPTSV basée à Plaisir et un récital par la chorale 'La Pléiade » en seconde partie de soirée ou inversement, au printemps 2018. Une animation au niveau des scolaires sera prposée.** **Mali-Médicaments a une préférence pour la première hypothèse, ce qui nous permettrait de sensibiliser la population d'une autre commune du département.**
Date(s) envisagée(s)
Soit automne 2017 ou printemps 2018
Lieu(x) envisagé(s)
Médiathèque d'ABLIS ou salle des fêtes rénovée de St HILARION
Description de la restitution
Cf. ci-dessus
Partenaires pour l'organisation
Soit la ville d'ABLIS, sa médiathèque et le groupe vocal de « la Pléiade » ou la ville de St HILARION, le groupe vocal de « la Pléiade » et la troupe de théâtre de Plaisir, l'APPTSV.
Public visé
La population d'ABLIS ou de St HILARION, les habitués de la médiathèque, les villages des alentours, les parents des élèves qui auront bénéficié de nos interventions au cours de la semaine précédente, Notre public habituel, Le public habituel de la chorale « Pléiade », de même pour l'APPTSV.

Nombre de personnes attendues
Difficilement évaluable, de 200 à 300 personnes ? Le groupe vocal « Pléiade » ou la troupe de théâtre attire un autre public qui s'avère en général très intéressé par les actions de l'association et le témoignage apporté.
Budget prévisionnel de la restitution
500 € en équilibre dépenses – recettes hors billetterie du concert ou du spectacle proposé.

Partie E
SIGNATURES

E1- ENGAGEMENT DU DEMANDEUR

A l'attention de
Monsieur le Président d'YCID

Je soussigné Jean Claude BEUF, agissant en qualité de Président, sollicite d'YCID une aide de 15 000 €, pour la réalisation du projet «Lutte contre les maladies hydriques, priorité sanitaire affichée de Mali-Médicaments en pays dogon » dont le démarrage est prévu en mars 2017 pour une durée de 2 ans voire 3 ans.

Je certifie sur l'honneur que mon organisation est en règle au regard de ses obligations fiscales et sociales.

Je certifie sur l'honneur que les renseignements fournis sont exacts, autorise les services d'YCID à procéder aux vérifications nécessaires sur pièces et sur place et accepte l'ensemble des obligations que comporte pour l'organisme l'octroi d'une subvention.

Si mon organisation n'est pas encore membre d'YCID, je m'engage à y adhérer dès que la possibilité m'en sera offerte et je joins à ma demande mon bulletin d'adhésion.

J'atteste avoir pris connaissance du règlement du Fonds de soutien aux initiatives yvelinoises et de la convention-type qui me sera proposée, notamment des obligations qui m'incombent en la signant.

Je m'engage à réaliser le projet selon les termes proposés dans le présent formulaire et à solliciter l'accord d'YCID avant toute modification, le cas échéant, de ce projet.

Si j'ai sollicité un prêt d'honneur, sans intérêt, je m'engage à en effectuer le remboursement au plus tard lors de la remise du rapport final d'exécution du projet. J'ai noté que le non-remboursement du prêt m'expose à la perte du solde de subvention à obtenir ainsi qu'à la perte de qualité de membre d'YCID.

J'autorise YCID à communiquer sur le projet une fois le financement accordé.

Fait à St HILARION, le 08/02/2017, le Président Jean Claude BEUF

Attention :

Toute fausse déclaration est passible de peines d'emprisonnement et d'amendes prévues par les articles 441-6 et 441-7 du code pénal. Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service de l'Etablissement auprès duquel vous avez déposé votre dossier.

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit, veuillez vous adresser à YCID.

E2- CHARTE YVELINOISE POUR LA QUALITE DES PROJETS DE COOPERATION INTERNATIONALE

Je soussigné Jean Claude BEUF, Président, représentant légal de l'association Mali-Médicaments, déclare faire adhérer mon organisation à la Charte yvelinoise et ce depuis sa création, pour la qualité des projets de coopération internationale et m'engage à mettre en œuvre les principes qu'elle réunit dans le cadre du projet de coopération «Lutte contre les maladies hydriques, priorité sanitaire affichée de Mali-Médicaments en pays dogon » cofinancé par YCID.

1. **CONNAÎTRE L'ENVIRONNEMENT.** L'environnement du projet aura un impact décisif sur son déroulement : il faut connaître le contexte et tenir à jour une cartographie des acteurs.

2. **CLARIFIER LE BESOIN.** Un besoin n'est pas une donnée préalable : il doit être le fruit d'une construction collective et ouverte et cibler précisément les demandes formulées.

3. **PROPOSER UN SERVICE.** Les infrastructures n'ont d'utilité que pour un service à rendre : la conception du projet doit porter plus d'attention aux modalités de fonctionnement qu'à l'investissement.

4. **ADAPTER LA REPONSE.** Il y a plusieurs réponses possibles à un besoin : toutes les options doivent être examinées avant de déterminer le contenu d'un projet.

5. **PARTAGER LES RESPONSABILITES.** La conduite du projet implique la participation de plusieurs acteurs : un partage clair des responsabilités est nécessaire avant le démarrage du projet.

6. **S'APPUYER SUR LES RESSOURCES HUMAINES.** Les ressources humaines sont le moteur du bon déroulement du projet : les enrichir est un facteur de pérennité.

7. **RESPECTER LES AUTORITES.** Le développement local passe par des autorités locales légitimes : c'est aussi le rôle de la solidarité internationale que de les reconnaître voire de les renforcer.

8. **SAVOIR INNOVER.** Le projet est un facteur de développement durable : sous couvert de répondre à un besoin, il peut être l'occasion d'introduire des pratiques innovantes.

9. **RENFORCER L'IMPACT LOCAL.** Le projet est un acteur de la vie locale : pour faciliter son appropriation, il faut encourager les retombées locales.

10. **REUNIR LES CONDITIONS PREALABLES.** La précipitation nuit à la qualité des projets : il faut établir des conditions préalables et laisser l'initiative du démarrage des projets à ceux qui devront en assurer la conduite.

11. **GERER AVEC RIGUEUR.** Réunir les financements nécessaires crée des obligations : la réussite du projet exige une gestion saine, transparente et équilibrée en particulier sur le plan financier.

12. **VALIDER LA PERENNITE.** L'achèvement du projet n'est pas une fin en soi : il faut soutenir l'intérêt durable et l'appropriation des bénéficiaires pour la production du service.

Fait à St HILARION, le 08/02/2017, le Président Jean Claude BEUF

E3- LISTE DES PIECES ANNEXES A FOURNIR

En complément du formulaire de demande de convention de partenariat, le demandeur est invité à fournir :

	Vérification par le demandeur	Vérification par YCID
Bulletin d'adhésion à YCID (membre et membre fondateur)	**Document envoyé suite à AG du 15/01/2017**	☐
Tout document de nature technique permettant de justifier de la faisabilité du projet, études préalables : **canalisation évacuation E.P. à Timessogou :**	**Photos du site, dossier technique : coupe, section, avaloirs,,.. réponses à notre questionnement technique par le regroupement d'entrepreneurs**	☐
Tout document de nature budgétaire permettant de justifier le budget prévisionnel (devis…) **devis + budget**	**Devis latrines, puits, canalisation E.P. Budget prévisionnel du projet**	☐
Lettre de soutien des autorités locales et/ou des services de l'Etat concernés par le projet	**Scan joint**	☐
Copie des conventions et/ou contrats signés avec les partenaires locaux	Sans objet	Sans objet
Copie de la convention d'accompagnement conclue avec l'opérateur d'appui agréé, s'il y a lieu	Sans objet	Sans objet
Pour les projets de nature économique, une étude sur la rentabilité du projet à trois ans	Sans objet	Sans objet
Pour les projets impliquant des jeunes, lettre de motivation, copie des pièces d'identité et des justificatifs de domicile pour chacun des jeunes	Sans objet	Sans objet
Copie de la liste des membres de l'instance décisionnelle	**Document envoyé suite à AG du 15/01/2017**	☐
Copie des comptes approuvés lors du dernier exercice clos (associations)	**Copie intégrée au dossier de candidature CR AG du 15/01/2017**	☐
Copie du budget prévisionnel pour l'année en cours (associations)	**Copie intégrée au dossier de candidature CR AG du 15/01/2017**	☐
Le plus récent rapport d'activités approuvé (associations)	**CR AG du 15/01/2017**	☐
Copie du récépissé de déclaration en Préfecture (associations)	**X**	☐
Copie du relevé d'inscription SIRET	**Document en archives à Y-CID**	☐
Copie des statuts (associations)	**Document envoyé suite à AG du 15/01/2017**	☐
Un relevé d'identité bancaire ou postale (original)	**Document en archives à Y-CID**	☐
Grilles d'évaluation	**XX**	
Tableaux de calcul de la valorisation	**XXX**	